

Revue complète des objectifs

PROJET D'ADMINISTRATION

2015-2021

Restitution globale :
des travaux de :
construction du projet :
d'administration :



isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr



Table des matières

Partie 1

La construction du projet d'administration	4
---	---

Partie 2

Notre environnement et notre intention collective	10
--	----

Partie 3

Nos défis transversaux	18
1 S'organiser pour mieux prendre en compte les besoins des usagers	20
2 Nouer des partenariats pour optimiser l'action et les financements du Département	26
3 Mieux articuler l'action des services et celle des élus	30
4 Mettre à profit l'implantation territoriale du Département	34
5 Optimiser l'allocation des moyens au regard des missions	38
6 Valoriser le capital humain en adaptant nos modes de fonctionnement et de management ..	42
7 Anticiper les besoins futurs pour moderniser le fonctionnement de la Collectivité et améliorer le service rendu	46

Partie 4

Nos priorités par politique publique	50
--	----

Remerciements	77
---------------------	----

Partie 1

LA CONSTRUCTION DU PROJET D'ADMINISTRATION ISÈRE DEMAIN

Le mot du Directeur général des services Vincent Roberti

“Notre département est riche de son histoire, de sa culture, et de ses spécificités territoriales : économie vigoureuse, démographie dynamique et population étudiante importante, patrimoine naturel riche et diversifié, vitalité sportive, culturelle et touristique. Il témoigne de l'action des femmes et des hommes qui ont contribué à son développement et de celles et ceux qui le servent aujourd'hui.

Lire la suite



Lancement du projet d'administration Isère Demain lors de la rencontre de l'encadrement (juillet 2015).



“ *Au travers de nos missions, de nos métiers, nous représentons le Département d’aujourd’hui et de demain.* ”

Ce projet d’administration *Isère Demain* constitue le socle de notre projet commun pour les cinq prochaines années. Il est le fruit d’un travail collectif qui a mobilisé élus et agents de la collectivité. Initié par la majorité départementale fin septembre 2015, il s’est enrichi d’une réflexion co-construite avec plus de 200 agents, de tous métiers, de tous territoires et de tous niveaux qui se sont mobilisés pendant plusieurs mois pour l’élaborer.

Le projet d’administration *Isère Demain* est articulé autour de 7 enjeux transversaux et de 21 politiques publiques

et décliné en objectifs stratégiques. Il fixe le cap et affiche notre ambition au travers d’orientations majeures de notre collectivité qui serviront de repères à notre action jusqu’en 2021. Il constitue également le terreau commun dans lequel l’ensemble des directions viendront enraciner leur projet en puisant les éléments qui entrent le plus en résonnance avec leur action. Les directions départementales et territoriales le déclineront en feuille de route opérationnelle, en fonction de leurs champs de responsabilité et de leurs spécificités.



“ Notre projet d’administration *Isère Demain* doit vivre et évoluer au quotidien. ”

Vincent Roberti, directeur général des services

À cette ambition collective, désormais tracée, je souhaite ajouter des valeurs auxquelles je tiens et qui doivent guider notre action :



L’efficacité, en cherchant à atteindre les objectifs fixés avec pragmatisme, discernement et bon sens.



Le pragmatisme, en étant direct, en pensant et en agissant aux applications concrètes de nos actions.



La simplicité, en cherchant à rendre les procédures plus faciles, plus rapides, et en développant notre capacité à trouver des solutions toujours plus novatrices.



La proximité, à l’heure où les régions s’agrandissent, nous avons, avec les communes et les intercommunalités, à jouer un rôle de proximité avec nos publics.

Je crois en votre capacité pour œuvrer pour un Département toujours plus dynamique et performant. 🙏

Vincent Roberti
Directeur général des services

Le projet d'administration Isère Demain en chiffres

7

ENJEUX TRANSVERSAUX

Relation usagers, partenariat, relation élus-administration, implantation territoriale, allocation des moyens, capital humain, innovation.

220

PARTICIPANTS

de tous métiers, de tous grades, de toutes les directions de la collectivité.

14

ATELIERS

Deux phases d'ateliers pour travailler les 7 enjeux transversaux. Une phase pour le diagnostic et une phase pour des propositions d'actions concrètes.

En 2 mois*, 7 enjeux ont été travaillés sur

10

DIFFÉRENTS LIEUX D'ATELIERS

au sein des différentes implantations du Département pour permettre à tous de participer à la démarche.

21

POLITIQUES PUBLIQUES

travaillées en séminaire par les élus de la majorité fin septembre 2015.

* Entre octobre et novembre 2015

14

ANIMATEURS

parmi les cadres de la collectivité,
ont animé les sessions d'ateliers.

130

IDÉES CONCRÈTES

ont émergé durant toute la
phase du projet Isère demain.

212

POST-ITS COLLÉS

pendant les "cafés-ateliers", temps proposés
aux agents ne participant pas aux ateliers
pour faire remonter leurs remarques et idées.

14 ateliers, réunissant plus de 220 agents.

De la vision politique...

Fin septembre 2015, le séminaire des élus a fait émerger les grandes orientations stratégiques souhaitées par la majorité pour les 6 années de mandature. Une réflexion à été menée autour des valeurs partagées et des grands enjeux pour les 20 politiques publiques menées par le Département.

... au projet d'Administration

Prenant alors son inspiration, le projet d'administration *Isère Demain* a pu poursuivre son chemin via une réflexion participative et co-construite avec les agents du Département. 7 ateliers pour 7 enjeux transversaux : relation usagers, partenariat, relation élus-administration, implantation territoriale, allocation des moyens, capital humain et innovation.

De tout ce travail, d'une grande richesse, ont émergé des objectifs stratégiques et opérationnels sur chaque politique et chaque enjeu transversal, vision souhaitée pour notre collectivité à l'horizon 2021.

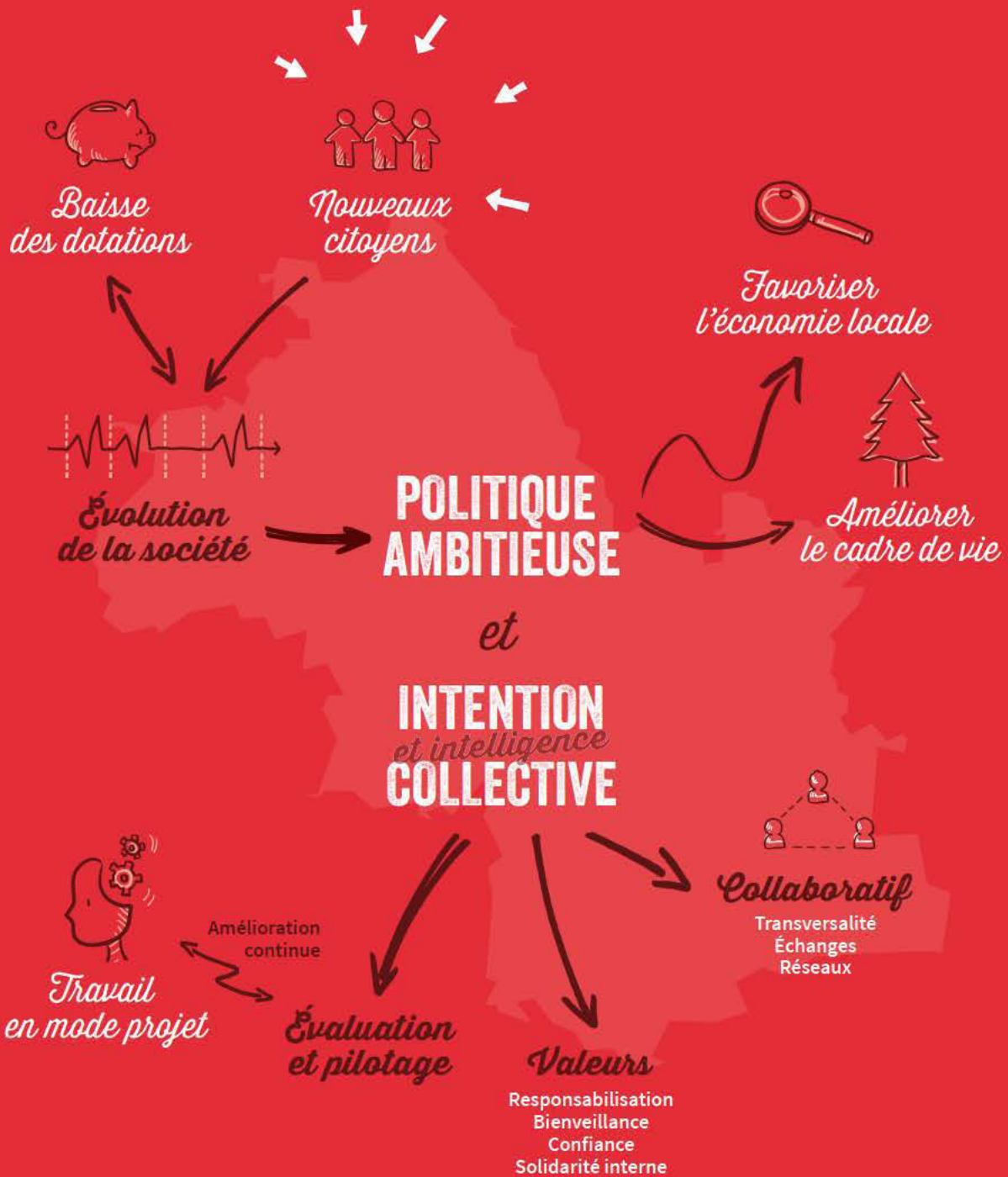
Partie 2

NOTRE ENVIRONNEMENT ET INTENTION COLLECTIVE

Ouverts vers l'extérieur et en éveil sur notre environnement

En écrivant notre projet commun, nous avons posé les fondations de l'administration départementale de demain et défini les fondements de notre action future. Notre Département œuvre au sein d'un territoire et d'un environnement plus larges qui influent nécessai-

rement sur nos missions et sur la manière dont nous les rendons. Nous nous devons d'être ouverts vers l'extérieur, d'être en éveil et de nous adapter au quotidien pour continuer à rendre aux Isérois le service le plus juste et le plus performant.



1 / Notre environnement

Notre action trouve son sens au cœur des enjeux de notre territoire départemental, mais s'inscrit également dans un contexte économique et sociétal plus large.

La société dans laquelle nous évoluons est marquée par de nombreuses évolutions structurelles : poussée démographique, vieillissement de la population, diversification croissante des modes de vie, apparition de nouvelles formes de précarité, pressions sur l'environnement et enjeu de maîtrise de la consommation des ressources (sol, eau, matières premières...).

L'Isère demeure un département plutôt favorisé, avec des indicateurs socio-économiques traditionnels souvent plus favorables que la moyenne nationale.

En parallèle, notre société s'oriente vers davantage de collaboration et de partage, et voit naître des citoyens qui ne sont plus seulement consommateurs mais également potentiellement acteurs des services publics.

Notre rôle est donc appelé à évoluer pour passer progressivement d'une posture de producteur de services publics à un rôle d'animateur des territoires et des citoyens.

Afin de favoriser leur implication et de les rendre co-producteurs des services publics, il nous appartient de partager avec eux des ressources et des espaces collectifs.

Notre projet d'administration s'inscrit dans cette approche collaborative en l'intégrant dans sa conception-même.

L'Isère demeure un département plutôt favorisé, avec des indicateurs socio-économiques traditionnels souvent plus favorables que la moyenne nationale (taux de chômage, revenu moyen, seuil de pauvreté, part des allocataires des minima sociaux).

Cependant, il ne fait pas exception à certaines grandes tendances nationales, et doit dans le même temps faire face à une faible progression du nombre d'emplois salariés, à une augmentation du nombre de demandeurs d'emplois et, par conséquent, de celui des allocataires du RSA.

C'est dans ce contexte, alimenté par la baisse des dotations de l'État, que le Département a décidé de mener des politiques ambitieuses favorisant l'économie locale et le cadre de vie :

Relancer l'économie par l'investissement : mener une politique de développement et d'attractivité en favorisant la création de richesse et d'emploi, en soutenant les filières industrielles au travers de nos compétences dans les différents domaines : infrastructures routières et numériques, insertion, éducation, restructuration de 3 collèges, autonomie, développement agricole, culturel et touristique.

Positionner la famille au cœur de nos politiques de solidarités : nous recentrer sur nos compétences et s'assurer de la bonne utilisation des aides allouées aux familles, dotées de droits et de devoirs, dans un souci de justice, d'équité et de respect des ayants droits.

Favoriser les solidarités territoriales : placer le Département comme échelon indispensable à la mise en œuvre de l'action publique, entre la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes et les intercommunalités.

Préserver le pouvoir d'achat des contribuables isérois : en n'augmentant pas la fiscalité départementale.

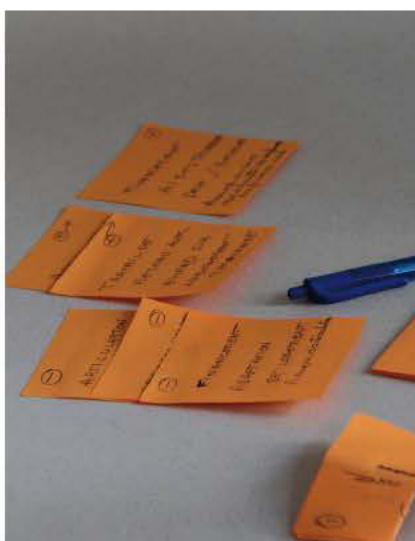
Mener une politique budgétaire rigoureuse : pour faire face à la réduction des dotations de l'État et recourir à l'endettement uniquement pour financer des investissements créateurs de richesse économique et d'emploi.

Maîtriser nos dépenses de fonctionnement : accroître les efforts de gestion et d'adaptation des services pour mieux maîtriser nos dépenses de fonctionnement, et offrir aux Isérois un service de qualité à un coût maîtrisé.

Demander aux organismes partenaires du Département des efforts budgétaires : faire contribuer nos organismes partenaires aux efforts budgétaires, dans la continuité des efforts entrepris par le Département et en fonction des préconisations des audits.



Lysiane Faure-Geors, co-animatrice atelier "implantation territoriale"



2 / Notre intention collective

Pour réussir la mise en œuvre du projet d'administration Isère Demain, nous entendons continuer à nous appuyer sur les valeurs qui ont présidé à son élaboration.

Nous nous attacherons à développer et entretenir un climat de bienveillance, de confiance et de solidarité interne, seul à même de garantir la sérénité et la pérennité de notre action commune.

Nous souhaitons également faire évoluer nos modes de travail en interne pour plus d'agilité et d'intelligence collective, en faisant nôtres quelques principes d'actions à même de favoriser travail collaboratif en transversalité et développement du travail en mode projet :

I Cultiver le réflexe de s'informer mutuellement, concernant des dossiers, des décisions, des projets en cours, ou des événements notamment lorsqu'ils impliquent directions départementales et directions territoriales.

I Créer et animer des réseaux internes réunissant des agents de différentes directions centrales et des directions départementales et territoriales pour favoriser le développement d'une culture commune, le partage et la diffusion de bonnes pratiques, l'émergence d'idées, et l'approche croisée entre politiques publiques.

I Organiser des temps d'échange avec toutes les parties prenantes (internes au Département et externes) d'un projet dès son lancement.

I Faire évoluer les modalités de constitution des équipes projets : veiller à une meilleure répartition du pilotage de projets entre directions départementales et territoriales, faire primer les compétences pour la réussite du projet sur le positionnement hiérarchique, intégrer une réflexion sur les charges de travail induites.



CULTIVER
CRÉER ET ANIMER DES RÉSEAUX
SOLIDARITÉ
ÉCHANGER
FAIRE ÉVOLUER LES ÉQUIPES

3 / *Le pilotage et le suivi du projet d'administration*

L'élaboration du projet d'administration s'est inscrite dans une démarche collective et participative qui a mobilisé largement élus et agents de la collectivité.

Sa mise en œuvre repose sur l'implication et la mobilisation quotidienne de tous les agents, quels que soient leur pôle et leur direction – départementale ou territoriale – d'appartenance.

Afin de faire du projet d'administration *Isère Demain* une démarche fédératrice et rythmée, à enrichir tout au long du mandat, un dispositif de gouvernance et de pilotage a été construit.

Un comité de pilotage trimestriel assure la coordination du pilotage d'ensemble du projet d'administration, des feuilles de routes des directions et des enjeux transversaux.

Ce comité est placé sous la responsabilité du directeur général des services. Il est composé des directeurs généraux adjoints, et de la direction de la performance et de la modernisation qui apporte son support.

Garant de la bonne mise en œuvre du projet dans la durée, il dispose d'une vision globale et a vocation à opérer les réorientations nécessaires, et procéder aux arbitrages requis.

Il s'appuie sur différentes instances complémentaires sur les 2 volets suivants :

■ Pilotage des feuilles de route des directions, qui seront construites par chaque direction départementale et territoriale en recroisant les objectifs sur 3 dimensions : politiques publiques, enjeux transversaux et activités permanentes des directions.

■ Pilotage des enjeux transversaux.

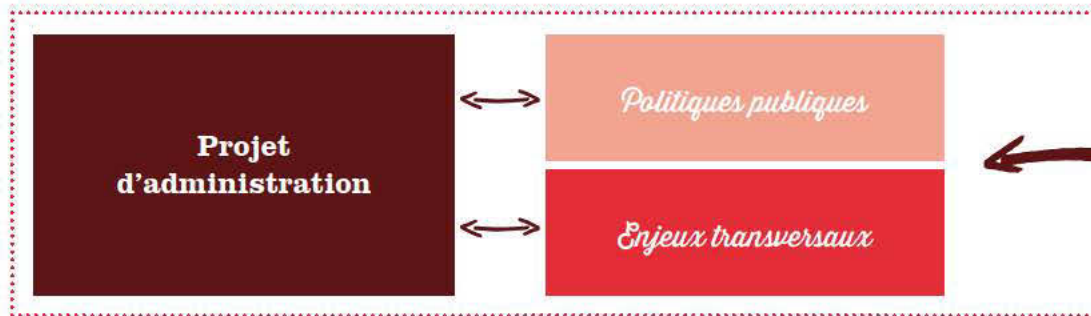
Pour les feuilles de route des directions, les DGA portent la responsabilité de l'avancée des feuilles de route de leur pôle et de leurs directions, et chaque directeur la responsabilité de la sienne. Des comités de suivi mensuels à ces deux niveaux permettent de cadencer ce pilotage (la fréquence sera ajustée selon l'avancée des feuilles de route et les besoins).

Pour les enjeux transversaux, les objectifs à atteindre sont placés sous la responsabilité d'un binôme de pilotes, qui, entourés de contributeurs de différentes directions, veillent à leur bonne mise en œuvre.

Pour chaque enjeu, un comité collaboratif, composé de l'équipe de direction générale, de la direction de la performance et de la modernisation, des pilotes et contributeurs de l'enjeu concerné, et de quelques agents ayant participé aux groupes de travail initiaux, se réunira tous les 8 mois.

Pilotage d'ensemble du 2015

Vision de la collectivité



PILOTAGE D'ENSEMBLE

Feuille de route des directions

Objectifs sur 3 dimensions : défis transversaux, politiques publiques et activités permanentes de directions.

Direction générale	Pôle cadre de vie	Pôle famille	Pôle ressources	Pôle attractivité des territoires
Performance et modernisation du service au public Relations extérieures Vie des élus Assemblées	Aménagement Constructions publiques et environnement de travail Mobilités	Autonomie Éducation, jeunesse et sport Solidarités	Commande publique et juridique Finances Ressources humaines Systèmes d'information	Culture et patrimoine Développement
Pôle attractivité des territoires : directions territoriales				
Agglomération grenobloise Bièvre-Valloire	Grésivaudan Haut-Rhône Dauphinois Isère rhodanienne	Matheysine Oisans Porte des Alpes	Sud-Grésivaudan Trièves Vals du Dauphiné	Vercors Voironnais-Chartreuse

Comités de suivi mensuels par pôle Comités de suivi mensuels par direction

Partage de l'avancée des enjeux des feuilles de route et des enjeux transversaux lors des séminaire des élus, séminaire de l'encadrement, comités trimestriels

projet de la Collectivité 2021



DU PROJET D'ADMINISTRATION

Volet défis transversaux



Comité collaboratif mensuel : 2 enjeux différents abordés chaque mois

de direction générale, comités de direction, réunions de directions territoriales et départementales, et bilan global à mi-mandat et fin de mandat.

Partie 3

NOS 7 ENJEUX TRANSVERSAUX

Aborder chaque enjeu en se fixant des objectifs

Durant plusieurs mois, 220 agents ont réfléchi, dans le cadre d'ateliers participatifs, sur 7 enjeux transversaux, à toute la collectivité. Chacun, selon son métier, son positionnement dans notre organisation, et sur la base de son exper-

tise terrain, a formulé les évolutions prioritaires à mettre en œuvre.

De ce travail collectif ont émergé des objectifs et des pistes possibles d'actions à mener à plus ou moins long terme.



1
**S'organiser pour mieux prendre
en compte les besoins des usagers**



2
**Nouer des partenariats pour optimiser
l'action et les financements du Département**



3
**Mieux articuler l'action
des services et celle des élus**



4
**Mettre à profit l'implantation
territoriale du Département**



5
**Optimiser l'allocation des moyens
au regard des missions**



6
**Valoriser le capital humain
en adaptant nos modes
de fonctionnement et de management**



7
**Anticiper les besoins futurs
pour moderniser le fonctionnement
de la collectivité et améliorer
le service rendu**



1 | S'organiser pour mieux prendre en compte les besoins des usagers

Les besoins des usagers et bénéficiaires du service public évoluent. Le Département se doit de saisir les opportunités offertes par le développement des nouveaux outils, notamment numériques. Pour mieux répondre à ces attentes, il lui appartient de continuer à adapter ses pratiques et développer sa capacité d'écoute et d'innovation.

1^{er} objectif

Objectif stratégique



Écouter l'usager et le placer au centre de nos préoccupations pour lui proposer une réponse adaptée tout en garantissant, dès que possible, la réciprocité des engagements :

Objectifs opérationnels



- En améliorant notre connaissance des publics (typologie, nature des besoins et des demandes, environnement, périmètre...).
- En associant au maximum l'usager dans les démarches de conception d'un service, et en lui permettant d'être contributeur de sa demande.
- En mesurant la satisfaction des publics et la qualité du service rendu.
- En adaptant les offres de service au regard des besoins de l'usager et de l'offre de service proposée par ailleurs (autres collectivités, associations, entreprises), en tenant compte des moyens disponibles.
- En responsabilisant l'usager dans sa relation avec le Département.

EXEMPLES D' ACTIONS IMAGINÉES LORS DES ATELIERS

! Réaliser une "étude de marché" lors du lancement de nouveaux services, s'appuyant notamment sur les besoins en consultant le public, mais également sur une analyse de l'offre déjà existante (autres acteurs intervenant) une analyse comparative des solutions déployées par d'autres collectivités et dont les conclusions peuvent permettre d'ajuster la mise en œuvre du service.

! Mettre en place une action dans les Maisons de territoire permettant de recueillir les besoins d'un échantillon représentatif de citoyens et de partenaires institutionnels concernant le positionnement de l'offre de services proposée par ces dernières, tout en veillant à la cohérence départementale.

! Encourager la mise en place de tests et d'expérimentations lors du lancement d'un nouveau service.

! Permettre à l'usager de contribuer et d'effectuer toutes ses démarches en ligne pour fiabiliser les informations renseignées et faciliter leur traitement par les services via des solutions ergonomiques et accessibles par mobile.



1 235 387

Isérois

337 703

familles

413 000

jeunes de 0 à 25 ans

33 987

entreprises

526

Communes



Hyacinthe Meniet, participant atelier

2^e objectif

Structurer et professionnaliser la gestion de la relation à l'usager pour viser sa satisfaction de façon pérenne.

- En mettant en place, au sein des services de la collectivité, une démarche permettant de dynamiser, d'accompagner et de coordonner la relation usagers au sein de toutes les directions.
- En se dotant de méthodes et d'outils pour favoriser la bonne prise en compte des besoins des usagers dans l'action du Département, en s'adaptant à la spécificité des usagers.

- En déployant une approche et en développant des réflexes favorisant la prise en compte plus systématique des besoins de l'usager au sein de la collectivité.
- En assurant un pilotage transversal et en favorisant le travail en commun entre directions départementales et directions territoriales pour une prise en compte de l'usager dans sa globalité, à l'échelle de la collectivité.

EXEMPLES D'ACTIONS IMAGINÉES LORS DES ATELIERS

■ Sensibiliser et former les agents de la collectivité aux méthodes de gestion de la relation usagers, et les accompagner (par exemple dans le cadre de formations - actions).

■ Mettre en place des temps d'échange autour de la relation usagers, réunissant des directions départementales et des directions territoriales pour favoriser le partage de pratiques et l'approche croisée entre politiques publiques.

**BESOINS
SATISFACTION
RELATION USAGERS
ÉCHANGE**



3^e objectif

Adapter et améliorer la communication à destination de l'utilisateur.

- En rendant nos missions et nos actions plus lisibles et visibles.
- En simplifiant notre vocabulaire et notre langage dans les outils de communication directe.

EXEMPLES D'ACTIONS IMAGINÉES LORS DES ATELIERS

! Définir, formaliser et communiquer nos offres de service et nos engagements.

! Rendre accessible et compréhensible en toute circonstance l'expression de l'administration, notamment en s'appuyant sur des groupes d'agents et d'utilisateurs pour revoir les courriers adressés au public.



4^e objectif

Simplifier les démarches de l'utilisateur, faciliter et personnaliser sa relation avec la collectivité.

- En permettant à l'utilisateur de suivre l'évolution de sa demande et d'interagir facilement avec l'administration.
- En personnalisant notre relation avec l'utilisateur et en développant l'attention portée à l'accueil.
- En coordonnant les réponses à l'utilisateur apportées en interne (directions) et en externe (partenaires).

EXEMPLES D'ACTIONS IMAGINÉES LORS DES ATELIERS

! Mettre en place une gestion des relations avec l'utilisateur permettant un traitement unifié de l'ensemble de ses demandes (courriers, téléphones, prestations, mails...), une meilleure traçabilité et un suivi plus interactif, via notamment le renforcement des espaces personnels utilisateurs.

! Développer l'attention apportée à l'accueil de premier niveau : posture de l'agent, convivialité du cadre et de la salle d'attente, préservation de la confidentialité.

! Formaliser et diffuser auprès des agents concernés une charte de l'accueil, des droits et devoirs du public.

5^e objectif

Développer le numérique pour fluidifier le fonctionnement interne de la collectivité et améliorer l'efficacité de l'action territoriale et le service rendu à l'utilisateur.

- En disposant d'outils permettant de partager facilement et en temps réel l'information entre directions départementales et territoriales.
- En développant la pratique et les usages du numérique à l'échelle de la collectivité.
- En s'orientant vers l'e-administration pour améliorer la relation aux usagers sans la déshumaniser.
- En réinterrogeant les modalités de traitement des dossiers, afin de mutualiser les ressources tout en capitalisant sur l'implantation en territoire (porte d'entrée physique sur le territoire mais service en ligne traité par une autre direction ou un autre territoire).

EXEMPLES D' ACTIONS IMAGINÉES LORS DES ATELIERS

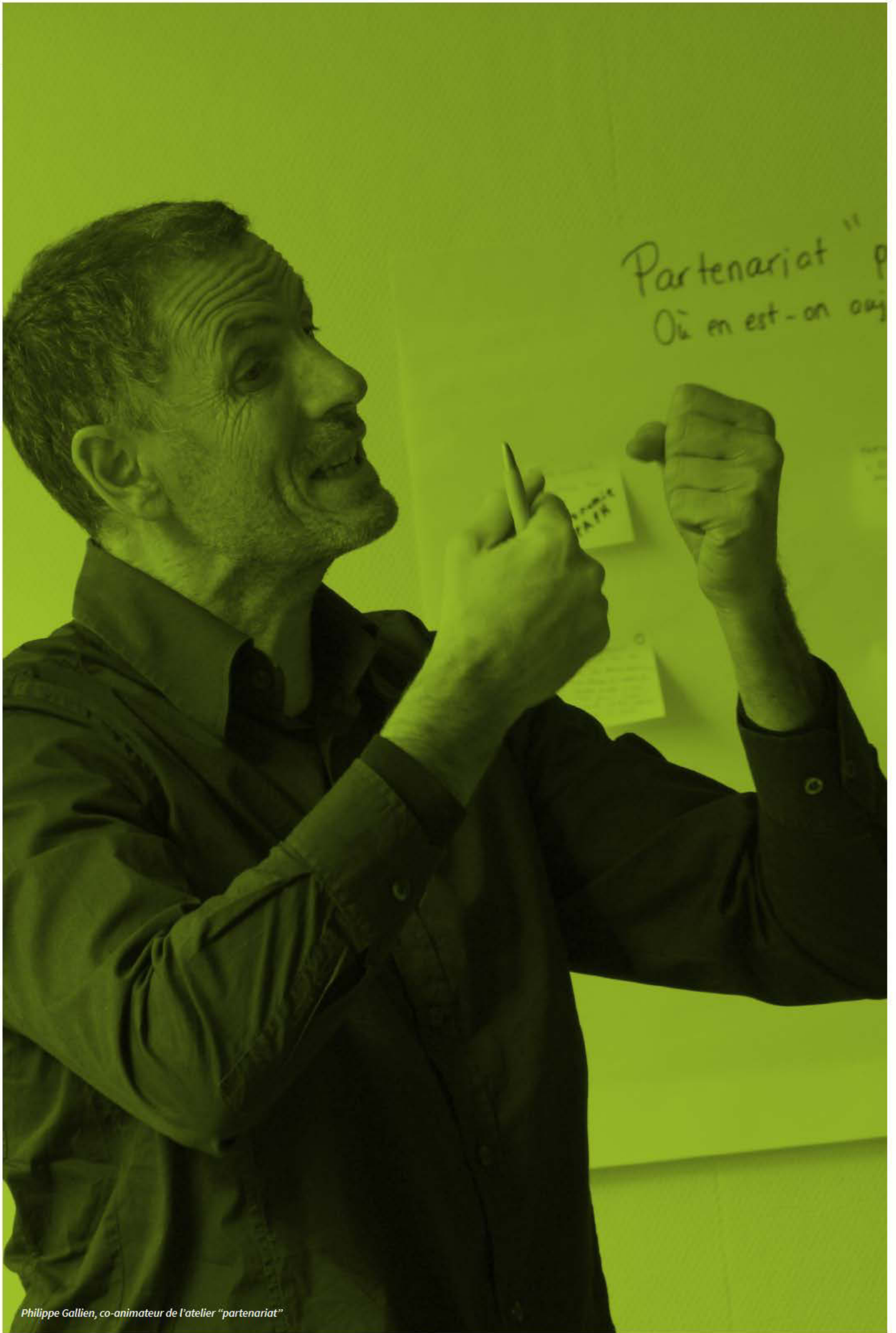
■ Développer des outils permettant d'informer l'utilisateur en temps réel (par exemple : suivi d'une demande, d'un dossier, etc.).

■ Faciliter les connexions avec les systèmes d'information des partenaires permettant de simplifier la transmission des données pour éviter les ressaisies et les risques d'erreurs (télétransmission d'une partie des informations usagers, par exemple).

■ Développer des outils et des applications informatiques (outils embarqués, géolocalisation, tablettes, par exemple) permettant de récupérer de l'information utile, d'optimiser les flux (reporting, documents, signatures, etc.) et limiter les tâches à faible valeur ajoutée.

■ Organiser un accompagnement de l'utilisateur afin qu'il s'approprie les nouvelles pratiques du numérique et qu'il se familiarise avec son usage.





Philippe Gallien, co-animateur de l'atelier "partenariat"



2

Nouer des partenariats pour optimiser l'action et les financements du Département

Le Département évolue dans un environnement partenarial riche : variété d'acteurs publics et privés, diversité des partenariats et multiplicité des modèles de financement. Questionner, enrichir et mieux piloter ce réseau constituent autant de leviers pour optimiser l'efficacité de l'action départementale.

1^{er} objectif

Objectif stratégique



Renforcer la concertation et la coordination avec les partenaires afin d'établir une relation vertueuse pérenne.

Objectifs opérationnels



- En partageant les attentes, contraintes et ambitions communes du Département et de ses partenaires et en co-construisant les modalités de travail en commun.
- En formalisant les engagements de chaque partenaire, notamment sous la forme d'objectifs à atteindre, et en définissant les indicateurs de mesure correspondants.
- En encourageant et développant les actions de mutualisation de services et de ressources avec les partenaires institutionnels, en ayant une approche adaptée à chaque type de partenaire (exemple du SDIS).

EXEMPLES D' ACTIONS IMAGINÉES LORS DES ATELIERS

- | Inscrire, dans les conventions, des objectifs de mutualisation des moyens avec les autres acteurs du service public : services communs, outils collaboratifs facilitant le partage d'informations, groupement de commandes pour la passation de marchés, référentiel de données partagées (opendata), implication dans la mise en place de e-services.

- | Lancer une expérimentation de mutualisation entre le Département et le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) sur des fonctions ressources (gestion du parc de véhicules, gestion immobilière, médecine professionnelle...).

- | Formaliser des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, avec l'ensemble des partenaires, en modulant leur contenu en fonction des enjeux et de la sensibilité du partenariat.

**CONCERTATION
CO-CONSTRUCTION
ENGAGEMENT
MUTUALISATION**

2^e objectif

Adapter la posture partenariale et le mode de pilotage pour une juste maîtrise des engagements départementaux.

- En définissant la ligne de conduite du Département en matière de mécénat et de sponsoring, et en déployant ces démarches en respectant le cadre établi.
- En contrôlant régulièrement l'efficacité et l'efficience de l'utilisation des ressources départementales mobilisées dans le cadre des partenariats.

EXEMPLES D'ACTIONS IMAGINÉES LORS DES ATELIERS

Recenser et catégoriser l'ensemble des demandes (effectives ou potentielles) de mécénat et de sponsoring, évaluer leur pertinence pour le Département, de façon à délimiter le champ sur lequel la collectivité serait prête à s'engager.

Intégrer au processus de montage d'un partenariat une étape de réflexion systématique sur les acteurs privés susceptibles d'avoir un intérêt dans le projet envisagé, de façon à mobiliser des ressources complémentaires (financières, en nature, mise à disposition de compétences...)

Lancer une expérimentation de partenariat avec des opérateurs privés sur le champ de la culture.



Tanguy Jestin, co-animateur de l'atelier "relations élus-administration"

3^e objectif

Structurer et organiser le partenariat pour le dynamiser et le déployer plus largement.

- En définissant un mode d'organisation et de fonctionnement permettant de coordonner, dynamiser et accompagner le partenariat au sein de toutes les directions et de capitaliser sur les expériences partenariales internes et externes réussies.
- En développant les partenariats croisés entre différentes politiques publiques et en encourageant le partage de pratiques et de savoir-faire entre services.
- En développant une approche plus structurée, systématique et pérenne du partenariat pour élargir son regard, que ce soit en termes de compétences ou de partenaires.
- En se dotant de méthodes et d'outils de construction, de pilotage, et d'évaluation justement proportionnés et adaptés à la nature des partenariats.

EXEMPLES D' ACTIONS IMAGINÉES LORS DES ATELIERS

- | Evaluer l'intérêt, dans le cadre du développement de nouveaux projets partenariaux, de passer par une phase d'expérimentation (sur un territoire, avec un partenaire...) avant toute éventuelle généralisation.
- | Définir les circuits, jalons et acteurs clés de décision de lancement, poursuite, arrêt d'un partenariat expérimental ou généralisé.
- | Élaborer un guide méthodologique définissant la ligne de conduite départementale par nature de partenariat (socle de pratiques applicables à tous les partenariats, spécificités à prendre en compte...).
- | Identifier les partenaires privés financés par le Département, susceptibles d'être mis à contribution, notamment en tant que mécène ou sponsor, sur des projets relevant d'autres domaines d'intervention départementaux que ceux sur lesquels le Département les finance (conventions multi partenariales par exemple).
- | Créer et animer un réseau interne autour des problématiques du partenariat pour faciliter l'émergence d'idées et de partenariats croisés, et favoriser le développement d'une culture commune.
- | Identifier et réaliser un état des lieux exhaustif en interne des partenariats existants pour éviter les actions en parallèle.

Développer les partenariats croisés entre différentes politiques publiques

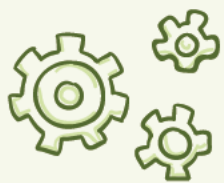
3 300

ASSOCIATIONS CONTRIBUANT À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE





François Balaye, participant atelier



3 | Mieux articuler l'action des services et celle des élus

Élus et services sont interdépendants et complémentaires, tous deux œuvrant conjointement pour maximiser l'efficacité de l'intervention départementale. Les élus définissent les orientations qui guident l'action, les services apportent leur expertise pour permettre aux élus de prendre des décisions éclairées. Des modalités de communication et des outils mieux adaptés ont vocation à optimiser l'articulation entre l'exécutif et l'administration.

1^{er} objectif

Objectif stratégique



Partager entre élus et services les orientations stratégiques de la collectivité et leur déclinaison opérationnelle.

Objectifs opérationnels



- En faisant comprendre aux services les objectifs de l'exécutif pour faciliter l'appropriation du projet de la collectivité, notamment en éclairant les encadrants sur les priorités et les marges de manœuvre dont ils disposent, en leur expliquant les décisions politiques pour qu'ils puissent les relayer.

- En mettant en place un dialogue pérenne et des espaces d'échanges entre élus et services pour définir des niveaux de service adaptés et les ajuster régulièrement au regard des ressources contraintes.
- En permettant aux encadrants de mettre en lumière auprès des élus les impacts induits par leurs décisions, et d'être force de proposition pour les prendre en compte.
- En accompagnant les services dans la déclinaison opérationnelle des orientations stratégiques et leur mise en œuvre dans la durée.

EXEMPLES D' ACTIONS IMAGINÉES LORS DES ATELIERS

Formaliser un support clair, simple, disponible en ligne donnant de la visibilité sur les priorités et orientations stratégiques.

Mettre à profit les séminaires de l'encadrement pour partager et expliciter les décisions politiques et éclairer les cadres sur les attentes de l'exécutif vis-à-vis d'eux pour les relayer et les porter.

Organiser des réunions régulières entre Vice-présidents et Directions centrales visant à définir et ajuster les niveaux de service, piloter la mise en œuvre opérationnelle des politiques métiers, préparer ou débriefer les réunions majeures.

Éclairer les décisions des élus par l'apport d'éléments de contexte, la réalisation d'analyses synthétiques de faisabilité et d'impact, afin d'explorer avec eux, les différents scénarios de mise en œuvre envisageables.

2^e objectif

Comprendre le rôle, les besoins et les contraintes des élus et des services pour renforcer les complémentarités.

- En co-construisant des modalités d'échange et de travail entre élus et services, et en définissant la place et la responsabilité des encadrants, pour établir une relation de confiance et de qualité.
- En aidant les élus à assurer leur rôle politique : en étant force de proposition pour faire émerger des orientations stratégiques et des projets, en fournissant l'information adaptée.
- En facilitant l'appropriation par les élus du cadre organisationnel, financier, juridique et réglementaire d'intervention des services.

EXEMPLES D'ACTIONS IMAGINÉES LORS DES ATELIERS

■ Mettre en place une charte départementale sur les rôles et liens entre élus et administration.

■ Créer et dispenser des formations ou organiser des séances d'information permettant aux agents d'appréhender le rôle et les besoins des élus.

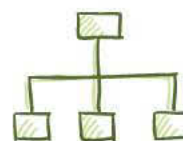
■ Organiser, à l'initiative des Vice-présidents, des séances de sensibilisation des élus au cadre d'intervention du Département dans leur champ de délégation.

■ Mettre à disposition du personnel des outils de remontée d'idées vers les élus (par ex : boîte à idées).

■ Élaborer un kit par politique publique recensant les points clés à connaître (cadre d'intervention, réglementations, interlocuteurs principaux, chiffres-clés...) pour permettre aux élus de répondre plus facilement aux questions des usagers.



Séminaire des élus - Septembre 2015



26
DIRECTIONS





5
SÉANCES
PUBLIQUES

11
COMMISSIONS
PERMANENTES

EN 2015



3^e objectif

Fluidifier la circulation de l'information entre élus et services et simplifier les procédures.

- En définissant les modalités de transmission d'information et d'alerte des services vers les élus.
- En définissant les modalités de retour d'information des élus vers les services (décisions, demandes du public, éléments issus des mandats de représentation du Département à l'externe).
- En allégeant, structurant et formalisant les circuits, pour permettre la diffusion d'une information fiable et de qualité dans le respect des rôles et missions de chacun.
- En révisant le circuit de distribution du courrier et les différents niveaux de validation afin de garantir une circulation plus fluide et performante en interne et des délais de réponse rapides aux usagers.



Séminaire des élus - Septembre 2015

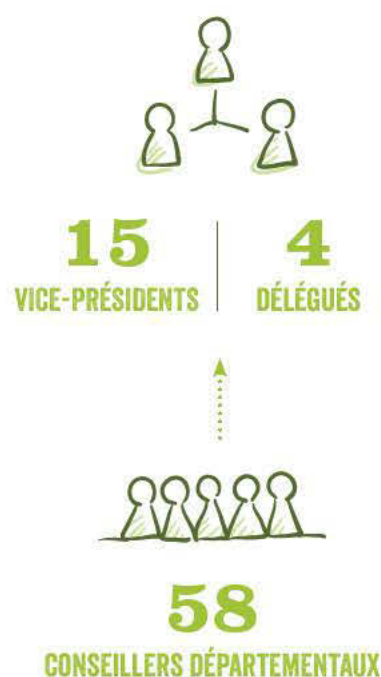
EXEMPLES D'ACTIONS IMAGINÉES LORS DES ATELIERS

Informar les directions suffisamment en amont de l'agenda des élus (réunion interne, réunion avec les habitants...).

Définir une procédure d'urgence permettant aux services d'informer en temps réel les élus sur l'évolution d'une situation, et aux élus d'informer les services sur les décisions prises et actions à engager.

Réinterroger et simplifier les circuits d'information entre directions départementales et directions territoriales, notamment dans la préparation des réponses aux courriers.

Faire porter les courriers par la collectivité départementale dans son ensemble (papier à en-tête du Département) et non par telle ou telle direction centrale ou territoriale, de façon à renforcer la cohésion.





4 | Mettre à profit l'implantation territoriale du Département

Les enjeux de l'implantation territoriale du Département sont multiples : typologie des services délivrés en proximité, articulation entre les directions départementales et les directions territoriales, coordination entre les Maisons de territoire et les partenaires institutionnels locaux dans un contexte de développement d'ici 2017 des Maisons de services au public.

1^{er} objectif

Objectif stratégique



Améliorer l'articulation des missions et le lien entre toutes les directions (départementales-territoriales, territoriales et départementales entre elles).

Objectifs opérationnels



- En réinterrogeant, en redonnant du sens et de la cohérence à la territorialisation.
- En favorisant le partage entre directions départementales et territoriales des orientations et des modalités de mise en œuvre des politiques publiques.
- En encourageant les actions favorisant la solidarité et la transversalité entre les territoires (capitalisation en termes de pratiques et mutualisation des ressources et des moyens).
- En fluidifiant le partage des informations concernant les actions menées en central et en territoires pour une meilleure coordination par thématique.

EXEMPLES D' ACTIONS IMAGINÉES LORS DES ATELIERS

■ Faire le bilan de la territorialisation sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, en veillant à associer les agents : pour identifier les missions ayant une faible valeur ajoutée à être traitées dans chaque territoire ou un faible volume d'activité et afin de réfléchir aux pistes de mutualisation des ressources humaines affectées aux territoires.

■ Veiller à un meilleur équilibre entre direction départementale et territoriale dans le pilotage des projets de la collectivité.

■ Délocaliser occasionnellement des réunions des directions départementales sur les territoires pour renforcer la connaissance mutuelle entre directions.

■ Mieux travailler en mode projet : identifier clairement les personnes associées à chaque projet, faire des revues de projet et définir clairement le « qui fait quoi » entre les directions départementales et les territoires.

2^e objectif

Améliorer le lien et développer la mutualisation entre la collectivité et ses partenaires pour optimiser le service public dans les territoires.

- En disposant d'une meilleure connaissance du rôle des acteurs de l'écosystème local et des actions qu'ils portent.
- En faisant connaître le rôle et les actions portées par la collectivité.
- En encourageant les projets communs et les actions de mutualisation avec les partenaires institutionnels (EPCI*, Région, communes, etc.).
- En mobilisant les partenaires institutionnels pour coordonner l'exercice des compétences et la conduite des politiques en local.

EXEMPLES D'ACTIONS IMAGINÉES LORS DES ATELIERS

! Définir des niveaux d'intervention permettant de clarifier le degré de mobilisation du Département sur les missions obligatoires et facultatives.

! Mutualiser les services aux usagers dont les dossiers sont communs ou en lien avec les compétences du Département et encourager les initiatives de mutualisation entre le Département et les communes ou les intercommunalités.

! Renforcer la lisibilité du Département et les missions portées par les Maisons du territoire en communiquant sur les projets réalisés auprès des publics, des institutions et des partenaires et en valorisant les autres lieux du Département implantés localement : musées, centres médico-sociaux, collèges, etc.

! Organiser des temps d'échange et de suivi systématiques et réguliers avec toutes les parties prenantes (internes au Département et externes) dès le lancement d'un projet ou la mise en place d'une action.



13

DIRECTIONS TERRITORIALES



Ségolène Jay et Laurence Thery, participantes atelier

* EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

3^e objectif

Adapter la présence du Département en territoire pour optimiser la relation aux usagers tout en conservant une cohérence départementale.

- En prenant en compte le besoin des usagers pour repenser l'offre de services délivrée dans les Maisons de territoire.
- En faisant connaître les Maisons de territoire et en communiquant sur les actions portées en local par la collectivité.
- En renforçant le rôle des Maisons de territoire en tant que lieu d'accueil et de proximité pouvant être ouvert à nos partenaires institutionnels (exemple : Région, communes, etc.).
- En ouvrant davantage les Maisons de territoire sur l'extérieur en insufflant une nouvelle dynamique (lieu de culture et de citoyenneté, lieu d'incubation, etc.).

EXEMPLES D' ACTIONS IMAGINÉES LORS DES ATELIERS

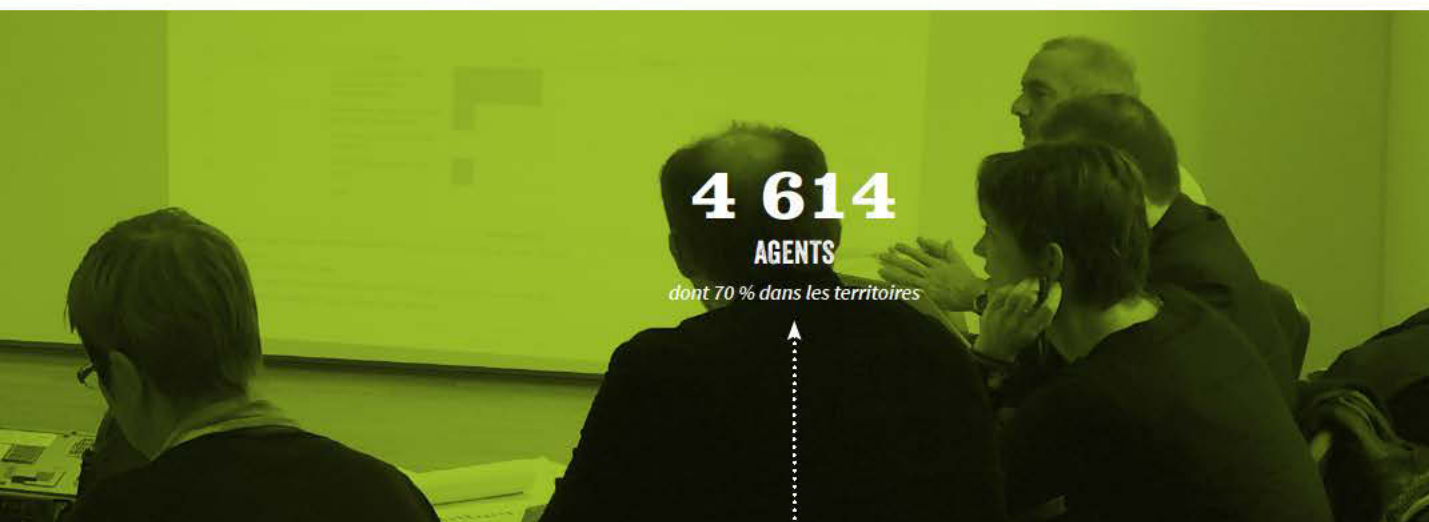
Valoriser les locaux (modalités d'accès, signalétique, ...) et l'accueil dans les Maisons de territoire afin d'en faire des lieux de vie (accueil des publics et des partenaires, programmation culturelle, etc.) et développer le numérique comme appui aux fonctions d'accueil.

Permettre aux usagers de s'adresser à n'importe quelle Maison de territoire (même s'ils n'habitent pas sur ledit territoire) pour des demandes d'information de premier niveau.

Accueillir plus systématiquement des partenaires dans les locaux (CAF, Pôle emploi, ...) dans un premier temps, voire, à terme, mutualiser les bâtiments avec des partenaires de type EPCI.



Séminaire de direction générale de revue des objectifs du projet d'administration - Janvier 2016





5 | Optimiser l'allocation des moyens au regard des missions

Les activités du Département évoluent en fonction des orientations institutionnelles et du besoin des usagers. Néanmoins, dans un contexte financièrement contraint, la juste allocation des moyens humains et financiers aux missions portées par le Département et l'amélioration du pilotage de l'activité sont les clés de l'efficacité et de l'efficience de la collectivité.

1^{er} objectif

Objectif stratégique



Prioriser les missions portées par le Département.

Objectifs opérationnels



- En clarifiant les choix et orientations politiques, en les assumant et en veillant à l'équilibre et au partage des priorités entre les directions.
- En donnant du sens aux missions des agents en communiquant sur les priorités politiques en les accompagnant dans les pratiques.
- En priorisant les missions et en déterminant le périmètre adapté au regard de nos moyens en partageant davantage les enjeux budgétaires.
- En mettant en place une démarche et des outils de pilotage et d'évaluation quantitative et qualitative des politiques publiques.

EXEMPLES D' ACTIONS IMAGINÉES LORS DES ATELIERS

■ Développer une vision prospective sur les missions à arrêter, alléger, poursuivre ou renforcer, en mettant en évidence les impacts sur les moyens mobilisés, et les redéploiements potentiels, notamment via la construction de budgets pluriannuels.

■ Inclure systématiquement dans l'élaboration des projets de direction une réflexion sur les leviers envisageables pour s'adapter dans un contexte de raréfaction des ressources, et en mesurer l'impact opérationnel.

■ Concevoir un tableau de bord à destination des élus leur donnant de la visibilité sur les budgets alloués aux missions, projets, structures partenaires.

■ Analyser l'intérêt de réinitialiser des prestations ou missions confiées à des partenaires privés ou publics.

■ Revoir nos procédures de commande publique pour optimiser notre politique d'achat notamment par un meilleur ciblage des marchés à bon de commande.



1,5

MILLIARD D'EUROS

de dépenses pour 2016
(fonctionnement et investissement)

2^e objectif

Développer et diffuser une culture de pilotage partagée à l'échelle de la collectivité et avec les partenaires.

- En co-construisant un dispositif de mesure et de pilotage de la performance de chaque politique publique (niveau d'activité, moyens financiers, ressources humaines mobilisées, satisfaction usagers...) et de la collectivité (mise en œuvre du projet d'administration, climat social...).
- En structurant la relation avec les différents partenaires en matière de pilotage : veille sur les évolutions de chacun, partage des outils financiers notamment.
- En accompagnant et responsabilisant les différents niveaux hiérarchiques dans la mise en œuvre des bonnes pratiques en matière de pilotage stratégique et opérationnel.

EXEMPLES D'ACTIONS IMAGINÉES LORS DES ATELIERS

Adapter les outils actuels et co-construire des indicateurs qualitatifs et quantitatifs avec les élus, la direction générale, les encadrants et les agents concernés, permettant de piloter la performance globale, notamment en identifiant les effets de seuil afin de les utiliser comme références.

Encourager la tenue d'instances de pilotage et de revue de projets dans l'ensemble des directions et aux différents niveaux de management.

Développer un véritable outil de pilotage et de suivi de la mise en œuvre du projet d'administration et des projets de direction.

Mettre en place un dispositif de contrôle des dépenses proportionné aux enjeux et un contrôle d'effectivité des prestations (Contrôle Hiérarchisé des Dépenses - CHD).

Faire monter en compétences les pôles ressources sur le contrôle de gestion afin d'animer la démarche de pilotage de la performance de la collectivité.



Brigitte Gallo, participante atelier

3^e objectif

Accompagner les ressources humaines pour mieux répondre aux nouveaux enjeux de la collectivité.

- En accompagnant les évolutions des parcours professionnels des agents au regard du contexte de la collectivité.
- En adaptant la posture managériale pour renforcer la responsabilisation, la confiance, l'écoute et valoriser les initiatives individuelles et collectives.

EXEMPLES D'ACTIONS IMAGINÉES LORS DES ATELIERS

Intégrer dans les projets de direction et de service une mise en perspective des activités de la collectivité par rapport aux orientations politiques pour donner du sens à l'action de chacun.

Mettre en place des réflexions collectives permettant d'apprécier la performance d'une équipe et déployer des plans d'accompagnement en s'appuyant sur les coachs internes de la collectivité.

Constituer les "équipes projets" au regard des compétences requises pour leur réussite et non sur la base du niveau hiérarchique. Ne pas faire porter la responsabilité du projet systématiquement sur les managers afin d'éviter la sur-sollicitation des encadrants.

Valoriser le coût complet des projets et les ressources nécessaires. Identifier la quantité de temps mobilisable sur un projet et donner une visibilité sur la charge de travail induite.

Questionner les effectifs des directions et mettre les moyens de certaines directions au service des autres.

Procéder à un diagnostic des compétences par service en vue de l'évolution des métiers par rapport au contexte.

4^e objectif

Optimiser l'efficacité de l'action de la collectivité.

- En évaluant la territorialisation et en repensant les missions déconcentrées, internalisées et externalisées.
- En disposant d'une meilleure connaissance de l'écosystème local (partenaires, collectivités, ...) pour améliorer l'efficacité de l'action publique auprès des usagers.
- En développant le nombre de projets financés par des partenaires externes (partenariats, mécénat, ...).
- En disposant, pour une action donnée, d'une visibilité sur la charge de travail et les coûts afférents afin de pouvoir procéder aux éventuels rééquilibrages entre directions.

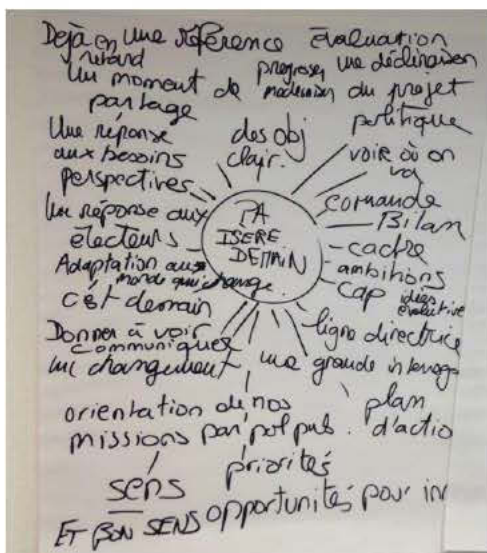
3 596
POSTES INFORMATIQUES



5^e objectif

Améliorer l'offre et le niveau de qualité de services délivrés aux usagers.

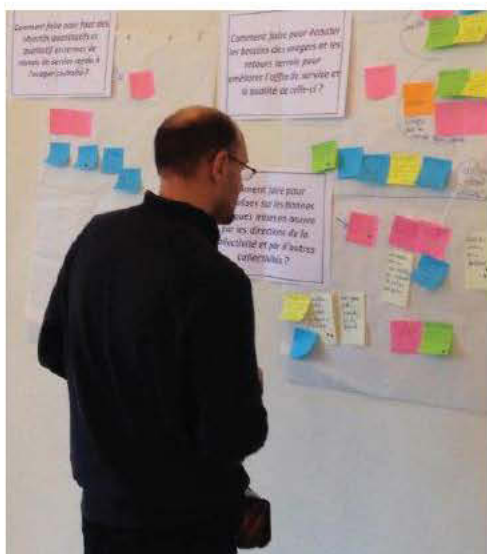
- En écoutant les besoins des usagers et les retours terrain pour améliorer l'offre de service et la qualité de celle-ci.
- En capitalisant sur les bonnes pratiques mises en œuvre par d'autres collectivités.
- En fixant des objectifs quantitatifs et qualitatifs en termes de niveau de service souhaité-rendu à l'utilisateur et en assurant le pilotage.



EXEMPLES D'ACTIONS IMAGINÉES LORS DES ATELIERS

Renforcer et encourager la capitalisation sur les bonnes pratiques de la collectivité : mettre en place une démarche de reconnaissance de ce qui fonctionne bien au sein des directions et développer des outils de gestion des connaissances internes (Knowledge management*).

Améliorer la qualité perçue du traitement de leurs demandes par les usagers par la mise en place de quelques mesures simples : accuser systématiquement réception des demandes, apporter une réponse immédiate si possible, donner un délai de réponse si celle-ci est différée, tracer les demandes et alerter sur l'expiration du délai de réponse.



* Knowledge management / gestion des connaissances – démarche managériale pluridisciplinaire qui regroupe l'ensemble des initiatives, des méthodes et des techniques permettant de percevoir, identifier, analyser, organiser, mémoriser, partager les connaissances des membres d'une organisation.



6

Valoriser le capital humain* en adaptant nos modes de fonctionnement et de management

L'organisation et le fonctionnement de l'institution ont connu de multiples transformations au cours des dernières années. Valoriser les équipes et les accompagner dans ces transformations constituent des enjeux prioritaires et un véritable gage de réussite pour l'évolution du Département.

1^{er} objectif

Objectif stratégique



Repérer et diffuser les compétences, savoirs, expériences et talents, et les développer pour augmenter le capital humain de la collectivité.

Objectifs opérationnels



- En repérant et en connaissant les compétences, savoirs et expériences de chacun de manière continue.
- En reconnaissant chacun dans ses savoirs, savoir-faire, savoir-être et dans sa contribution à la collectivité.
- En soutenant et en organisant la diffusion et le partage des compétences, savoirs et expériences.
- En valorisant et en augmentant les ressources de chaque agent et de la collectivité.

EXEMPLES D' ACTIONS IMAGINÉES LORS DES ATELIERS

■ Réaliser un répertoire des compétences et des talents des agents permettant de les identifier et de les valoriser, que ce soit dans le cadre d'un réseau de formateurs, d'entraide, d'une intervention en transversalité dans d'autres directions ou d'une mobilité interne.

■ Structurer et développer un réseau officiel et légitime de formateurs et d'entraide interne par thématique, pour permettre aux agents volontaires et dotés de compétences et d'aptitudes reconnues, de les mettre à disposition de la collectivité.

■ Détecter, partager et valoriser les expériences nouvelles et transversales.

■ Structurer et organiser de manière transversale des échanges entre agents et des rencontres par thématiques ou par métiers, pour partager les compétences et savoirs et pour capitaliser sur les modes de fonctionnement qui ont fait leurs preuves.

Reconnaître chacun dans ses savoirs, savoir-faire et savoir-être



*Définition de l'OCDE : ensemble des connaissances, qualifications, compétences et caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien-être personnel, social et économique.

2^e objectif

Mettre le capital humain au service de la collectivité et du public.

- En identifiant les évolutions métiers et les besoins en compétences nouvelles.
- En permettant à chacun de mettre à disposition des autres et des projets ses compétences et savoirs.
- En développant la motivation et l'engagement individuels et collectifs pour améliorer le service au public.
- En favorisant un climat de bienveillance qui impacte positivement la relation au public.
- En faisant la promotion de la mobilité, et en l'inscrivant dans une logique de parcours professionnel.

EXEMPLES D'ACTIONS IMAGINÉES LORS DES ATELIERS

Identifier et préciser les leviers de motivation au sein de notre collectivité et donner aux encadrants de réelles marges de manœuvre pour reconnaître et motiver les agents les plus méritants.

Accompagner la mobilité, pour trouver le bon équilibre entre stabilité et renouvellement des équipes, et maximiser la performance individuelle et collective dans la durée.

Définir le cadre et les conditions permettant à un agent d'intervenir pour le compte d'une autre direction, d'une autre équipe, d'un autre territoire, etc.

COMPÉTENCES
SAVOIR-FAIRE
SAVOIR-ÊTRE
TALENTS
RECONNAISSANCE



39

STAGES D'IMMERSION EN 2014

101

BILANS DE COMPÉTENCES

513

ENTRETIENS

d'orientation professionnelle réalisés

6 802

DÉPARTS EN FORMATION EN 2014

3^e objectif

Développer un mode de management valorisant le capital humain.

- En partageant et en expliquant le sens de l'action politique et stratégique, les orientations et décisions à tous les échelons.
- En développant un climat de confiance qui impacte positivement les relations internes.
- En soutenant la pratique managériale.
- En structurant les relations entre les différents acteurs de la collectivité (élus, cabinet, direction générale, cadres, agents, syndicats) afin de préserver la légitimité d'action de chacun.
- En faisant la promotion d'un management contributif et en responsabilisant les agents.
- En développant la synergie d'équipe et l'intelligence collective.
- En incitant et valorisant les initiatives et les expérimentations dans un cadre clairement défini et sécurisant, autorisant le droit à l'erreur.

EXEMPLES D' ACTIONS IMAGINÉES LORS DES ATELIERS

- | Inclure dans les feuilles de route des directions une mise en perspective de leur action par rapport au fonctionnement de la collectivité et aux besoins de service public auquel elle répond, afin de donner du sens au travail confié à chacun.
- | Faire évoluer l'entretien annuel d'évaluation, en intégrant notamment un temps d'échange sur les talents et aptitudes de l'agent, en complément de ses compétences.
- | Communiquer régulièrement sur l'avancée de la mise en œuvre des objectifs et actions emblématiques du projet d'administration.
- | Déployer et faire vivre les repères de management recensant le socle commun de valeurs sur lesquelles la pratique managériale doit s'appuyer.
- | Systématiser, pour les agents travaillant en mode projet, la réalisation d'entretiens de début de projet déclinant les objectifs à atteindre, de mi-parcours et de fin de projet, et mettre en place un dispositif d'accompagnement au management par projet.

Développer la synergie d'équipe et l'intelligence collective



231

MÉTIERS DIFFÉRENTS



Thème F : Valoriser le potentiel humain en adaptant nos modes de fonctionnement et de management

Angélique Chapot, co-animatrice de l'atelier "capital humain"



7

Anticiper les besoins futurs pour moderniser le fonctionnement de la collectivité et améliorer le service rendu

Les besoins des usagers évoluent sans cesse en fonction des réalités économiques et sociales, des mutations sociologiques, des évolutions réglementaires et des innovations technologiques. Dans ce cadre, le Département doit poursuivre la mise en œuvre d'expériences et les mutations engagées afin de s'adapter aux nouveaux enjeux de la société et aux besoins des bénéficiaires.

1^{er} objectif

Objectif stratégique



Valoriser les ressources internes porteuses d'une véritable dynamique d'innovation.

Objectifs opérationnels



- En repérant et en encourageant les initiatives innovantes internes et externes à fort potentiel de création de valeur dans la perspective de les transposer sur des projets ou des pratiques de la collectivité.
- En donnant leur chance à des projets innovants à fort potentiel en laissant la possibilité d'expérimenter et en s'accordant le droit à l'erreur.
- En capitalisant et communiquant sur les actions menées, dans une logique de coopération et de co-construction pour développer l'intelligence collective.



Magali Cros, co-animatrice atelier "innovation"

**EXPÉRIMENTATION
INTELLIGENCE COLLECTIVE
CRÉATIVITÉ
AGILITÉ**



2^e objectif

Anticiper, en lien avec les publics et les partenaires, les modèles futurs pour redessiner l'offre de services proposée par le Département.

- En s'impliquant dans les réflexions menées par les réseaux pluridisciplinaires publics et privés d'acteurs dédiés à l'innovation dans l'intérêt de l'exercice des compétences de la collectivité.
- En optimisant la relation de l'administration à l'usager en s'appuyant sur les nouvelles compétences de nos publics pour construire des services publics modernes.
- En accompagnant et activant la capacité contributive des usagers et citoyens comme acteurs du service public, en lien avec les champs d'intervention de la collectivité.
- En développant l'ouverture des données numériques (open-data) départementales pour améliorer les services rendus à l'usager.

EXEMPLES D'ACTIONS IMAGINÉES LORS DES ATELIERS

I Donner la possibilité à des agents, dans le cadre de projets précis, de participer à des partenariats externes pluridisciplinaires accélérateurs d'innovation (exemple : pôle d'innovation ouverte).

I Constituer des groupes de réflexion d'acteurs institutionnels autour de l'amélioration et de la simplification du service public.

I Encourager les actions de co-construction afin de mieux connaître, mieux comprendre les besoins des usagers.

3^e objectif

Structurer, organiser et accompagner le déploiement de l'innovation.

- En définissant un mode d'organisation et de fonctionnement transversal et pérenne permettant de coordonner, animer le réseau interne et en relayant les pratiques internes et externes en matière d'innovation.
- En diffusant des méthodes et outils permettant l'émergence et la valorisation des idées, et le partage d'expérimentations et projets innovants en cours et à venir.
- En développant l'agilité de l'organisation de la collectivité pour faire face aux enjeux de l'innovation, et en accompagnant ce changement de façon individuelle et collective.
- En évaluant les projets menés et en capitalisant sur les bonnes pratiques.

EXEMPLES D'ACTIONS IMAGINÉES LORS DES ATELIERS

I En fonction de la nature du projet, de l'intérêt pour l'Institution et des contraintes de service, donner la possibilité aux agents porteurs d'un concept innovant pour la collectivité, de disposer, sur son temps de travail, d'un temps et d'un accompagnement dédiés au développement de son projet.

Les objectifs stratégiques des 7 enjeux transversaux en un coup d'œil

Enjeu	OBJECTIFS STRATÉGIQUES
1 	S'organiser pour mieux prendre en compte les besoins des usagers <ul style="list-style-type: none">• Écouter l'utilisateur et le placer au centre de nos préoccupations pour lui proposer une réponse adaptée tout en garantissant la réciprocité des engagements.• Structurer et professionnaliser la gestion de la relation à l'utilisateur pour viser sa satisfaction de façon pérenne.• Adapter et améliorer la communication à destination de l'utilisateur.• Simplifier les démarches de l'utilisateur, faciliter et personnaliser sa relation avec la collectivité.• Développer le numérique pour fluidifier le fonctionnement interne de la collectivité et améliorer l'efficacité de l'action territoriale et le service rendu à l'utilisateur.
2 	Nouer des partenariats pour optimiser l'action et les financements du Département <ul style="list-style-type: none">• Renforcer la concertation et la coordination avec les partenaires afin d'établir une relation gagnant-gagnant pérenne.• Adapter la posture partenariale et le mode de pilotage pour une juste maîtrise des engagements départementaux.• Structurer et organiser le partenariat pour le dynamiser et le déployer plus largement.
3 	Mieux articuler l'action des services et celle des élus <ul style="list-style-type: none">• Partager entre élus et services les orientations stratégiques de la collectivité et leur déclinaison opérationnelle.• Comprendre le rôle, les besoins et les contraintes des élus et des services pour renforcer les complémentarités.• Fluidifier la circulation de l'information entre élus et services, et simplifier les procédures.



Mettre à profit l'implantation territoriale du Département

- Améliorer l'articulation des missions et le lien entre toutes les directions (départementales-territoriales, territoriales et départementales entre elles).
- Améliorer le lien et développer la mutualisation entre la Collectivité et ses partenaires pour optimiser le service public dans les territoires.
- Adapter la présence du Département en territoire pour optimiser la relation aux usagers tout en conservant une cohérence départementale.



Optimiser l'allocation des moyens au regard des missions

- Prioriser les missions portées par le Département.
- Développer et diffuser une culture de pilotage partagée à l'échelle de la collectivité et avec les partenaires.
- Accompagner les ressources humaines pour mieux répondre aux nouveaux enjeux de la collectivité.
- Optimiser l'efficacité de l'action de la collectivité.
- Améliorer l'offre et le niveau de qualité de services délivrés aux usagers.



Valoriser le capital humain en adaptant nos modes de fonctionnement et de management

- Repérer et diffuser les compétences, savoirs, expériences et talents, et les développer pour augmenter le capital humain de la collectivité.
- Mettre le capital humain au service de la collectivité et du public.
- Développer un mode de management valorisant le capital humain.



Anticiper les besoins futurs pour moderniser le fonctionnement de la Collectivité et améliorer le service rendu

- Valoriser les ressources internes porteuses d'une véritable dynamique d'innovation.
- Anticiper, en lien avec les publics et les partenaires, les modèles futurs pour redessiner l'offre de services proposée par le Département en lien avec les publics.
- Structurer, organiser et accompagner le déploiement de l'innovation.

Partie 4

NOS PRIORITÉS PAR POLITIQUE PUBLIQUE

3 axes majeurs du “Bien vivre ensemble”

Pour mettre en œuvre les orientations politiques, le Département a souhaité orienter ses actions autour de 3 axes majeurs du “Bien vivre ensemble en Isère” :

- ① **La famille, soutenue et accompagnée, depuis la naissance et jusqu’à la fin de vie,**
- ② **L’attractivité du territoire, permettant de développer ses richesses et d’assurer les solidarités territoriales,**
- ③ **Le cadre de vie, indispensable au bien-être en Isère.**

1 / Famille

1.1. Santé	53
1.2. Autonomie	54
1.3. Actions de solidarité	55
1.4. Enfance et famille	56
1.5. Éducation	57
1.6. Jeunesse	58
1.7. Sport	58
1.8. Logement	59

2 / Attractivité du territoire

2.1. Culture et patrimoine	61
2.2. Coopération décentralisée	62
2.4. Solidarités territoriales	64
2.5. Tourisme	65
2.6. Économie	66
2.7. Aménagement numérique du territoire	67

3 / Cadre de vie

3.1. Agriculture, forêt, bois	69
3.2. Foncier	69
3.3. Routes	70
3.4. Transports	71
3.5. Environnement	72
3.6. Eau	73

4 / Ressources et moyens

Famille



1.1. Santé

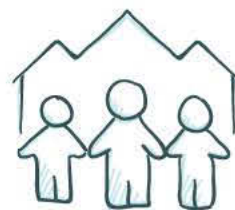
*La santé n'a pas de prix
mais c'est la plus grande richesse.*

OBJECTIFS

- Lutter contre la désertification médicale en contribuant à accroître la densité de professionnels de santé dans les zones fragiles.
 - ...> En allant au-delà des aides à l'investissement pour rendre attractif notre territoire pour les médecins.
- Faciliter l'accès à la prévention pour les Isérois en rupture de système de soins.
 - ...> En poursuivant les actions de santé publique à visée préventive à destination des Isérois hors des murs du Département.
 - ...> En participant à la réforme du dispositif de dépistage des infections sexuellement transmissibles.
- Soutenir la prévention en matière de santé de la mère et de l'enfant.
 - ...> En réaffirmant le pilotage départemental en matière de planification familiale.
 - ...> En faisant la promotion des missions de santé du département, notamment pour nos publics prioritaires.

Chiffres clés

- 1 665 femmes enceintes et plus de 8 100 enfants ont bénéficié des services de la PMI iséroise en 2014.
- 13 400 consultations médicales et entretiens sociaux et psychologiques pour les infections sexuellement transmissibles réalisés.



9,8
MÉDECINS GÉNÉRALISTES
pour 10 000 habitants



37 300
VACCINS FOURNIS GRATUITEMENT



Exposition participative des politiques publiques lors du séminaire des élus.
Septembre 2015

1.2. Autonomie

Offrir à toutes les personnes âgées et handicapées des solutions de maintien à domicile ou d'accueil dans des structures adaptées publiques ou privées.

OBJECTIFS

- Mener une politique volontariste et efficiente de l'offre en établissement et des services d'aide à domicile sous toutes ses formes, y compris privée.

- En adaptant l'offre à domicile et en établissement à l'évolution des besoins.

- En contractualisant avec l'ensemble des services et établissements pour sécuriser et responsabiliser les gestionnaires de structures médico-sociales.

- Décloisonner les politiques sociales en instaurant un dialogue avec les acteurs institutionnels.

- En articulant mieux le développement économique et développement social.

- En associant les élus locaux aux politiques sociales du Département.

- Optimiser la maîtrise des dépenses par une gestion rigoureuse et responsable.

- En améliorant nos coûts de gestion pour dégager une marge de manœuvre de 350 000 €.

- Réduire les délais et simplifier les demandes des personnes âgées et handicapées pour une prise en charge adaptée et personnalisée.

- En adaptant notre système d'information pour améliorer le traitement en réduisant le temps de traitement des demandes.

- En poursuivant la simplification de nos procédures.

- En renforçant notre réseau d'information.

- En optimisant notre organisation central / territoires.

Chiffres clés

- 21,7 % de la population a plus de 60 ans.

- 24 700 bénéficiaires de l'APA, dont 67 % à domicile. L'APA concernait 12 % des personnes de plus de 65 ans, 22 % des plus de 75 ans et 47 % des plus de 85 ans. (fin 2014)

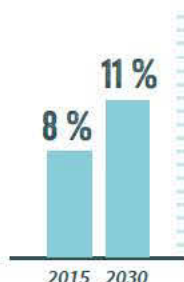
- Le nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile a augmenté de + 10 % entre 2012 et 2014, et celui des bénéficiaires de l'APA en établissements de + 6 %.

- Sur les 5 300 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) adulte, 86 % vivent à domicile.

- Près de 15 000 personnes bénéficient de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) qui vise à assurer un revenu minimum garanti aux personnes handicapées sans ressource ou disposant de ressources modestes.

Pourcentage de personnes de plus de 75 ans dans la population française

L'INSEE prévoit une augmentation de 3 points d'ici à 2030



1.3. Actions de solidarité

Mobiliser les politiques et projet du département au service de l'insertion.

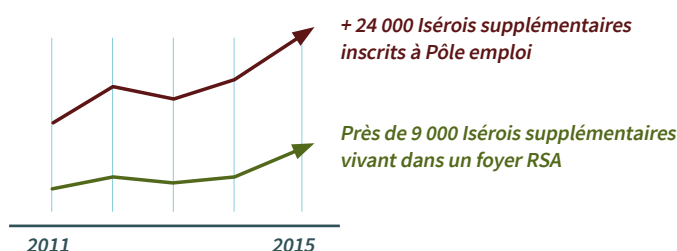
OBJECTIFS

- Rendre les élus locaux acteurs des politiques sociales du Département dans leur territoire.
 - ...> En affirmant le rôle de chef de file du Département.
 - ...> En créant des Conférences Territoriales des Solidarités.
 - ...> En élaborant un schéma départemental des solidarités en lien avec les Conférences Territoriales de Solidarité.
- Développer une dynamique d'insertion et d'intégration dans la société des allocataires du RSA en faisant du retour à l'emploi une priorité.
 - ...> En renforçant les contrôles du RSA.
 - ...> En renforçant et en dynamisant l'accompagnement.
- Nous recentrer sur nos compétences obligatoires et nous assurer de la bonne utilisation des aides allouées aux familles dans un souci de justice et d'équité.
 - ...> En inscrivant nos partenariats pour l'accompagnement social dans des plans d'actions recentrés sur les priorités du Département.
 - ...> En revoyant et en simplifiant les règlements d'aides individuelles (Fonds de solidarité logement, Fonds d'aide aux jeunes...).
 - ...> En développant la réciprocité avec la participation des allocataires à des actions citoyennes.

- Revoir les interventions du Département dans les quartiers en contrat de ville.
 - ...> En adaptant les actions de droit commun aux spécificités des quartiers.
 - ...> En priorisant l'insertion par l'emploi par le renforcement de l'accompagnement et des liens avec les entreprises.

Chiffres clés

- Taux de chômage en Isère : 8,8 % de la population active (fin 3^e trimestre 2015).
- Le département compte près de 95 490 demandeurs d'emploi (février 2016).
- En quatre ans, près de 24 181 Isérois supplémentaires se sont inscrits à Pôle emploi (décembre 2011 à décembre 2015).
- En septembre 2015, plus de 34 036 ménages étaient allocataires du RSA sur le département.
- 25 078 ménages pris en charge par le Département (RSA socle et socle activité) représentaient 49 200 personnes, soit 4,7 % des Isérois.
- Entre septembre 2014 et septembre 2015, le nombre de bénéficiaires du RSA pris en charge par le Département a augmenté de +3,9%.
- De décembre 2011 à décembre 2015, 8 929 Isérois supplémentaires qui vivent dans un foyer allocataire du RSA.



1.4. Enfance et famille

La famille au cœur des dispositifs d'accueil.

OBJECTIFS

- Rendre les familles actrices et responsables auprès de leurs enfants.
 - ...> En renforçant le rôle d'acteur des familles, en les soutenant et en les responsabilisant.
 - ...> En révisant le règlement départemental d'aide sociale en lien avec la loi du 1^{er} mars 2016.
 - ...> En développant la réciprocité avec la participation des allocataires à des actions citoyennes.
- Adapter la politique d'accompagnement de l'enfant et de sa famille.
 - ...> En évaluant l'environnement familial et amical de l'enfant.
 - ...> En évitant les placements par le développement de mesures alternatives.
 - ...> En prenant en compte les problématiques spécifiques (handicap, soin).
 - ...> En positionnant le Département uniquement sur ses compétences légales et en développant une transversalité interne au Département promouvant la place de la famille dans toutes les politiques.
- Renforcer et diversifier les accueils des enfants de moins de 6 ans.
 - ...> En créant un dispositif de soutien aux établissements d'accueil du jeune enfant, adapté aux besoins.
 - ...> En maintenant le soutien de l'accueil maternel.

Chiffres clés

- 96 022 enfants de moins de 6 ans, soit 7,8 % de la population.
- Au 31 décembre 2014, 5 795 enfants étaient pris en charge par l'ASE.
- Les placements concernaient 2 295 enfants (dont 44 % en établissements et 46 % en familles d'accueil).
- L'Isère compte plus de 500 000 ménages dont près de 200 000 familles avec enfant(s), soit 38,6 % des ménages.



+ 2,2 %

NOMBRE DE FAMILLES MONOPARENTALES

en progression de 2,2 % en moyenne par an depuis 5 ans, passant de 40 200 à 44 800

1 077 ENFANTS en familles d'accueil | **1 026 ENFANTS** en établissements

47,3 % | **45,1 %**

Enfants placés

(DEPT38 de janvier 2014 à janvier 2015)

173 ENFANTS
dans un autre mode
de placement

7,6 %

Placer la famille et son environnement au cœur de l'action départementale, et soutenir leur vie quotidienne

1.5. Éducation

Les collèges comme lieu d'ouverture et de citoyenneté.

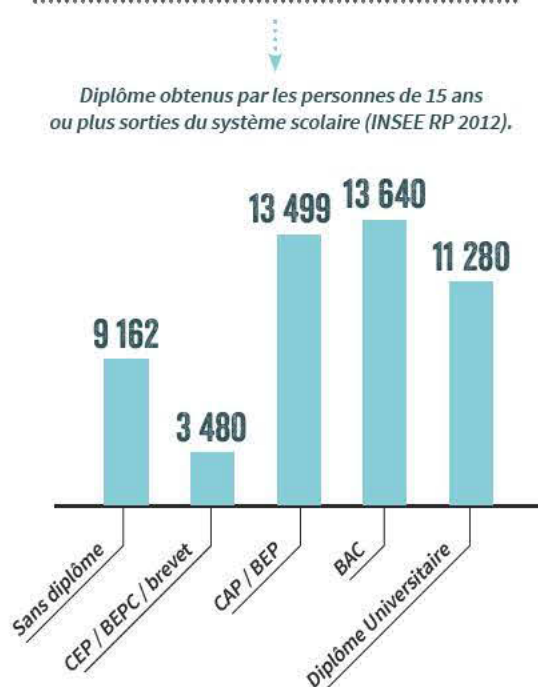
OBJECTIFS

- Accueillir les collégiens dans des bâtiments modernes et adaptés à leur fonction éducative et pédagogique.
 - ...► En redéfinissant des secteurs de recrutement en fonction des besoins.
 - ...► En faisant un état des lieux des collèges donnant lieu à une programmation d'investissement.
 - ...► En soutenant les établissements privés.
- Développer le service public du numérique éducatif au travers d'outils numériques performants et innovants en lien avec les enjeux de l'e-éducation.
 - ...► En accélérant et en adaptant le développement du numérique.
 - ...► En mettant en place un nouvel espace numérique de travail.
- Ouvrir les collèges au monde extérieur et en faire un lieu d'animation locale.
 - ...► En favorisant l'utilisation des bâtiments scolaires et de leurs installations sportives hors du temps scolaire au profit des collectivités locales et de la vie associative.
- Accompagner les collèges publics et privés dans leurs actions éducatives en faveur de la citoyenneté.
 - ...► En donnant une nouvelle identité au contrat éducatif isérois en faisant du collégien un acteur du projet éducatif.

- Adapter la restauration scolaire aux enjeux économiques isérois et de santé.
 - ...► En faisant la promotion d'une restauration scolaire de qualité à partir des produits de l'agriculture iséroise en développant l'approvisionnement en circuit court.
 - ...► En mutualisant les outils de production avec différentes collectivités.
 - ...► En luttant contre le gaspillage alimentaire et en éduquant les enfants au bien-manger.

Chiffres clés

- 99,2 % des 11 à 14 ans sont scolarisés, 96,5 % entre 15 et 17 ans, et 55,6 % entre 18 et 24 ans. Parmi les plus de 15 ans sortis du système scolaire : 16,5 % sont sans diplôme (sans distinction pour les filles ou les garçons), 23 % ont un BEP ou CAP et 30 % ont un diplôme du supérieur.
- Sur les 65 000 élèves scolarisés au collège à la rentrée 2015, 82 % le sont dans les 96 collèges publics du Département.



1.6. Jeunesse

La jeunesse au cœur de la citoyenneté, bien dans sa tête et dans sa vie.

OBJECTIFS

- Affirmer le rôle du Département en faveur des publics jeunes, ainsi que la volonté de promouvoir à leur intention les valeurs citoyennes.
 - En coordonnant les actions départementales à destination d'une jeunesse citoyenne et en facilitant l'accès des jeunes aux dispositifs des différents acteurs.
 - En mettant en place et en pilotant une instance départementale jeunesse.



32 490

CHÉQUIERS JEUNES ISÈRE
DEMANDÉS EN 2014



*Identifier le Département
comme un acteur important
de la politique jeunesse*

1.7. Sport

Le sport, enjeu de santé publique et support pour la citoyenneté.

OBJECTIFS

- Assurer la pratique sportive des collégiens.
 - En soutenant l'équipement des collectivités locales, des collèges et leurs projets éducatifs.
- Appuyer le sport de haut niveau comme levier essentiel du sport amateur.
 - En redéfinissant une politique sportive en direction des clubs et événements.
- Promouvoir les sports de nature, valorisant la richesse du patrimoine naturel de l'Isère.
 - En favorisant le développement harmonieux des sports de nature ainsi que leurs accès pour tous les publics.

Chiffres clés

- 300 000 licenciés en Isère en 2014.
- 3 500 clubs sportifs isérois.
- 271 clubs aidés pour leurs déplacements de jeunes en 2014.
- 350 sites sportifs accessibles sur www.isereoutdoor.fr



40

SITES SPORTIFS DE NATURE

*déjà aménagés, sécurisés, et intégrés
au Plan Départemental*

1.8. Logement

Une réponse adaptée et des aides lisibles pour accompagner le public dans l'accès et le maintien au logement.

OBJECTIFS

- Permettre aux ménages de l'Isère d'accéder et de rester dans un logement adapté à leur situation.
 - ...> En organisant la prévention des risques liés au logement pour les ménages du parc public et privé.
 - ...> En luttant contre la précarité énergétique et l'habitat indigne dans le parc public et le parc privé.
- Organiser des réponses adaptées aux ménages isérois sur le territoire départemental en lien avec les EPCI*.
 - ...> En sensibilisant les EPCI* à nos publics prioritaires (personnes âgées, handicapées, gens du voyage, personnes défavorisées).
 - ...> En générant une offre adaptée aux besoins des ménages.

Chiffres clés

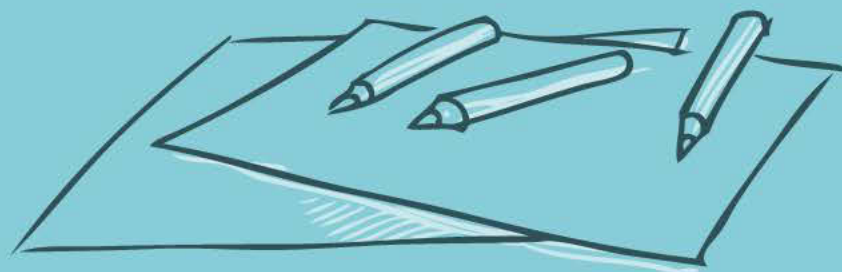
- 515 572 résidences principales, 51 567 résidences secondaires et occasionnelles, 41 261 logements vacants ; 300 440 logements individuels ; 302 092 logements collectifs (source INSEE RP 2012).
- 85 051 logements sociaux gérés par les bailleurs en Isère (source RPLS 2013).



Atelier participatif lors du séminaire des élus - Septembre 2015

* EPCI = établissement public de coopération intercommunale

Attractivité du territoire



2.1. Culture et patrimoine

Une action culturelle de qualité pour tous, levier de valorisation du territoire isérois.

OBJECTIFS

• Rendre la culture accessible à tous.

- ...► En offrant des actions diversifiées pour tous les publics (famille, jeune public...) dans nos musées, les autres musées de l'Isère, les salles de spectacles, les festivals.
- ...► En développant pour les Isérois une offre liée aux outils et ressources numériques dans les bibliothèques et médiathèques, en accompagnant et en formant les professionnels et bénévoles en leur offrant des espaces de créativité et d'expérimentation.
- ...► En développant les résidences d'artistes dans les territoires.

• Renforcer notre action en faveur des enseignements artistiques et de l'éducation aux arts et à la culture.

• Faire évoluer et moderniser nos musées départementaux pour en améliorer l'attractivité et l'accès à tous les publics, et aux publics jeunes en particulier.

- ...► En développant les services aux visiteurs dans les musées : accentuation de la médiation, développement des boutiques et des lieux de convivialité.
- ...► En définissant une stratégie de mécénat culturel.
- ...► En traitant mieux l'histoire industrielle et novatrice de l'Isère dans un musée dédié.

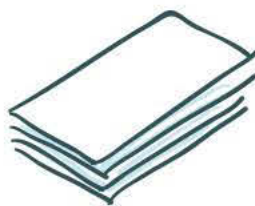
• Préserver et valoriser l'ensemble du patrimoine de l'Isère, sans oublier le patrimoine de proximité en soutenant particulièrement les collectivités dotées d'un patrimoine remarquable mais aux budgets très faibles et aux moyens insuffisants.

- Construire un nouveau bâtiment pour les archives, mieux adapté à la conservation des documents et à leur valorisation auprès du public.
- Partager notre ingénierie en matière culturelle et développer les partenariats en matière de patrimoine et d'offre culturels, avec les intercommunalités iséroises
- Inscrire un événement isérois – *Paysage - Paysages* – destiné à valoriser ses paysages, son patrimoine et son histoire humaine, dans le cycle des grands événements régionaux.

Avec le numérique, des métiers et des services qui évoluent

Chiffres clés

- 363 875 visiteurs par an dans les musées.
- 68 compagnies artistiques partenaires.
- 44 équipements culturels soutenus.



255 442
DOCUMENTS PRÊTÉS
DANS LES BIBLIOTHÈQUES

2.2. Coopération décentralisée

La coopération décentralisée, un outil au service des territoires partenaires de l'Isère.

OBJECTIFS

- Repenser la politique de coopération décentralisée du Département en cohérence avec l'histoire et les compétences du Département.
 - En prenant en compte les communautés iséroises historiques et en maintenant le lien avec leur pays d'origine.
 - En identifiant les thématiques d'actions de coopération pertinentes et en cohérence avec les compétences départementales.
 - En lançant un appel à projet auprès des associations iséroises pour une meilleure lisibilité et une meilleure pertinence des subventions départementales.

Chiffres clés

- 72 actions de coopération mises en œuvre dans le cadre des accords de partenariat du Département en 2014.
- Coopération avec le Maroc, le Sénégal, l'Arménie et la Région de Bethléem.

Une politique de coopération cohérente



Atelier participatif lors du séminaire des élus - Septembre 2015

Enfance

ENFANCE



2.4. Solidarités territoriales

Le Département, interlocuteur de proximité de l'action publique.

OBJECTIFS

- Positionner le Département comme interlocuteur de proximité pour la mise en œuvre de l'action publique entre la nouvelle Région Auvergne Rhône Alpes et les EPCI* isérois en cours de structuration.
 - ...> En mettant en place une conférence des présidents d'EPCI*.
 - ...> En renouant le contact avec l'ensemble des services des EPCI*.
- Élargir le rôle du Département et notamment des maisons de territoire en faveur de l'accès des Isérois aux services publics en lien avec les services de l'État et des EPCI*.
 - ...> En facilitant l'accès des communes et EPCI* aux dispositifs d'aides publics.
 - ...> En ouvrant nos Maisons de territoire.
 - ...> En constituant un guichet unique des aides départementales, régionales, européennes pour faciliter le montage de projets sur nos territoires.
 - ...> En élaborant et en mettant en œuvre le schéma départemental d'accessibilité des services au public.
- Ré-orienter l'ingénierie et l'expertise en matière d'aménagement, d'urbanisme, le logement et de foncier des organismes satellites du Département vers les réels besoins et en complémentarité de l'effort d'organisation des intercommunalités.
 - ...> Par une plateforme d'ingénierie.
 - ...> Par la revitalisation des centres-bourgs (urbanisme et logement).
- Utiliser l'effet levier du Département pour soutenir l'emploi et dynamiser l'économie locale.
 - ...> En soutenant les collectivités locales pour le lancement des travaux de leurs projets locaux.
 - ...> En appuyant les projets structurants des communes et des EPCI.
 - ...> En accélérant les projets sous maîtrise d'ouvrage départementale.
 - ...> En ayant une action spécifique sur la valorisation du patrimoine public et privé, qu'il soit classé, labellisé ou pas.



Atelier participatif lors du séminaire des élus - Septembre 2015

2.5. Tourisme et montagne

Le tourisme, une source de richesse non délocalisable.

OBJECTIFS

- Installer durablement l'Isère dans le "Top 10" des destinations touristiques françaises.
 - ...► En développant les séjours et en augmentant leur durée en agissant sur l'offre, la promotion et les nouveaux produits, sur l'accessibilité aux sites, l'hébergement diversifié et de qualité.
 - ...► En soutenant activement les grands projets structurants et en agissant avec les collectivités et les professionnels pour la compétitivité des stations, et, sur l'ensemble du territoire.
 - ...► En travaillant à une offre globale autour des atouts de la destination, notamment par la mise en réseau des acteurs et par une approche transversale liant patrimoine, sport et environnement.
- Définir une politique montagne et mettre en synergie l'ensemble des acteurs.

Chiffres clés

- Capacité d'accueil de 303 000 lits et 21 millions de nuitées réalisées en 2014.
- Les territoires de montagne concentrent 75 % de l'activité touristique du département en hiver et 51 % en été.
- Les zones de campagne concentrent 23 % de l'activité touristique en été.
- Été comme hiver, la clientèle touristique française provient tout d'abord de la région Rhône-Alpes (33 % de la clientèle en hiver et 39 % en été) puis de l'Île de France (24 % de la clientèle en hiver et 12 % en été). L'hiver, la clientèle touristique étrangère provient pour 32 % du Royaume-Uni, alors que l'été, elle provient pour 38 % des Pays-Bas.

80 %
DE LA CLIENTÈLE EST FRANÇAISE



* EPCI = établissement public de coopération intercommunale

2.6. Économie

L'économie, moteur des politiques publiques, créatrice de richesses.

OBJECTIFS

- Continuer d'agir pour le développement et la relance économique, la création de richesses et d'emplois, au titre de nos compétences en matière de solidarité territoriale et en dépit de la perte de la compétence économique.
 - ...> En orientant nos partenariats avec les chambres consulaires en lien avec nos politiques obligatoires.
 - ...> En facilitant l'accès à la commande publique aux entreprises locales.
 - ...> En soutenant les filières industrielles via nos compétences dans les différents domaines : infrastructure routière et numérique, insertion, autonomie, développement agricole, culturel et touristique, ...

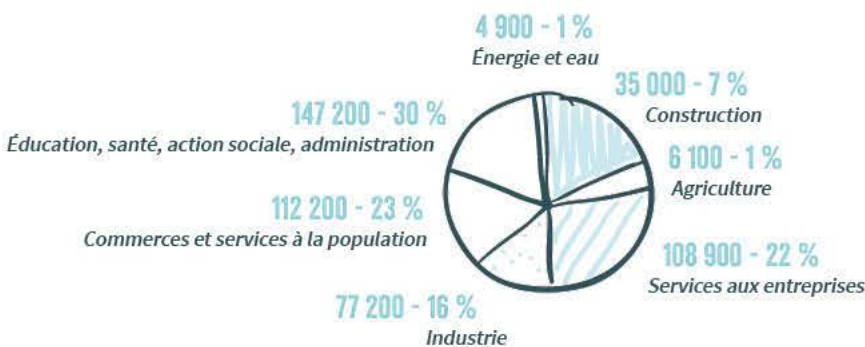
- Peser pour un ancrage de la future politique économique régionale dans le territoire.

- ...> En maintenant un outil local d'attractivité et d'ingénierie éco mutualisé au service de l'ensemble du Département.
- ...> En conservant un fort niveau d'implication dans les projets stratégiques communs avec la Région (INSPIRA, OIC, Plaine de Saint Exupéry).

Chiffres clés

- 82 000 établissements composent le tissu économique de l'Isère.
- Le département de l'Isère compte près de 500 000 emplois.
- 16 % des emplois isérois sont dans l'industrie contre 12 % en France.
- 11 000 créations d'entreprises dont 5 500 micro entrepreneurs en 2014.

491 500
EMPLOI EN ISÈRE*



Redéfinir les dispositifs en vigueur à réorienter vers les EPCI au nom de la solidarité territoriale

* Sources : AEPI, INSEE, Urssaf au 01/01/2014

2.7. Aménagement numérique du territoire

Un enjeu de société, de compétitivité et de solidarité territoriale.

OBJECTIFS

- Rendre opérationnel le déploiement de la fibre optique pour la desserte en très haut débit THD numérique des entreprises et foyers des zones non conventionnées sur l'ensemble de l'Isère, incluant les territoires ruraux les plus éloignés.

...> En accélérant ces déploiements pour raccorder 330 500 foyers et plus de 55 000 entreprises et sites publics d'ici 2021, et atteindre 100 % de couverture avant 2025.

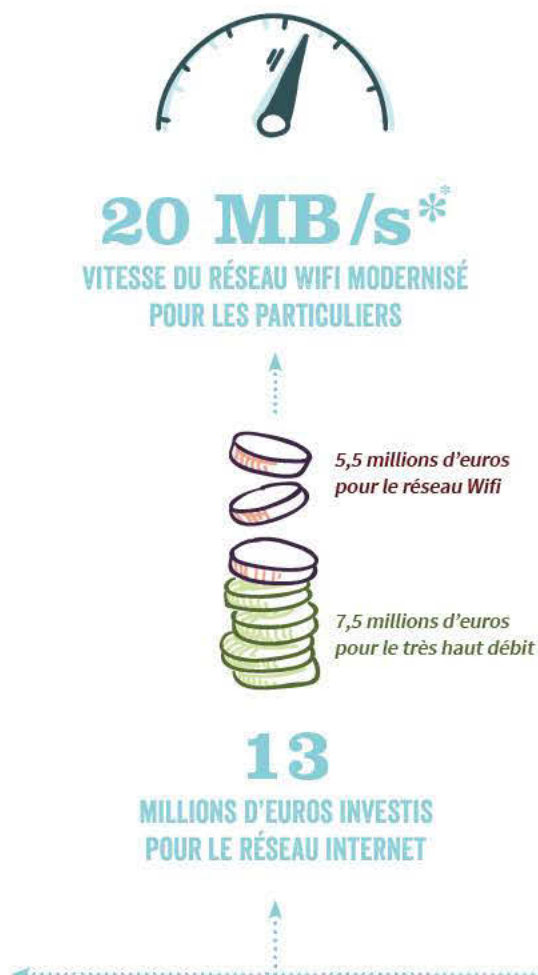
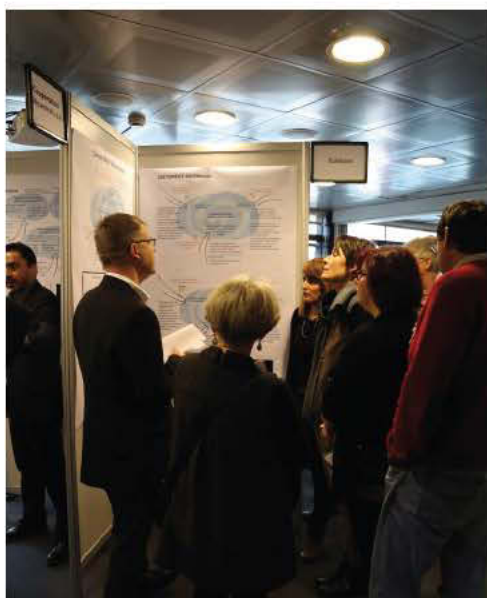
...> En construisant un réseau fibre 100% FTTH (Fiber To Home)* ouvert à plusieurs fournisseurs d'accès internet nationaux*.

Chiffres clés

• 46 communes et 270 000 (sur 620 000) foyers connectés en très haut débit en Isère

• 12,7 millions d'euros engagés en 2014 dont 5,5 millions d'euros pour le réseau Wifi et 7,5 millions d'euros pour le très haut débit.

2017 : livraison
des premières prises
en fibre optique publiques



* FTTH : Fiber To The Home = fibre optique jusqu'au domicile.

** MB/s = Mégabits par seconde. C'est une mesure de la quantité de données numériques transmises par unité de temps.

Cadre de vie



3.1. Agriculture, forêt, bois

Une agriculture moderne et plus compétitive.

OBJECTIFS

- Favoriser la coopération entre les acteurs de la filière-bois et développer des marchés rémunérateurs en bois construction.
 - ...► En confortant la filière forestière par la mobilisation des bois locaux dans la construction.
 - ...► En accompagnant la modernisation des entreprises, et en encourageant la contractualisation, la coopération inter-entreprises et l'innovation.
 - ...► En soutenant les chartes forestières, en mobilisant et en valorisant la ressource.
- Soutenir l'agriculture iséroise dans sa recherche de compétitivité et de valeur ajoutée.
 - ...► En accompagnant les agriculteurs dans la modernisation des systèmes de production, la maîtrise des coûts, les démarches commerciales, l'investissement (bâtiments, matériels, irrigation...), et l'appui technique.
- Développer un véritable Pôle agro-alimentaire isérois intégrant productions locales, transformation, distribution, commercialisation en circuits de proximité.
 - ...► En tirant parti des outils, des marchés et des canaux de promotion maîtrisés par les collectivités : abattoir du Fontanil, laboratoire départemental, légumerie, marché d'intérêt national, marchés de la restauration scolaire, des établissements médico-sociaux, Isère tourisme, etc.

Chiffre clé

- La forêt couvre 37 % du territoire isérois.

3.2 Foncier

Entre optimisation du foncier urbain et mise en valeur des espaces naturels et agricoles.

OBJECTIFS

- Optimiser l'utilisation de tous les fonciers urbains, naturels ou agricoles
 - ...► En mettant les opérateurs fonciers (EPF, EPORA, SAFER) au service des stratégies locales portées par les EPCI et les communes pour répondre à leur besoin en conseil et en portage foncier.
 - ...► En accompagnant les communes en mobilisant la compétence "aménagement foncier rural" du Département, dans le cadre des documents de planification (Plan local d'urbanisme intercommunal, Schéma de cohérence territoriale, Directive territoriale d'aménagement).
 - ...► En facilitant l'accès, pour les EPCI et les communes, à des outils d'observation, d'information et pédagogiques sur les marchés fonciers et immobiliers.

395
COMMUNES

adhérent à un établissement public foncier (EPF)* pour conseil et portage foncier

Développer un pôle agro-alimentaire, notamment en s'appuyant sur les outils du site du Fontanil

* Leur rôle est d'acquiescer, porter, gérer le foncier à la place des collectivités. Le Département est membre des conseils d'administration des EPF.

3.3. Routes

Contribuer à la qualité de vie en Isère et à l'attractivité du territoire.

OBJECTIFS

- Garantir la sécurité du réseau départemental et sa qualité de service aux publics, en améliorant le traitement des périodes de pointe.
 - ...> En optimisant la viabilité hivernale.
 - ...> En poursuivant le déploiement des équipements dynamiques.
 - ...> En généralisant les plans de gestion du trafic.
- Contribuer à la qualité de vie en Isère et à l'attractivité du territoire en améliorant les itinéraires structurants.
 - ...> En intervenant sur : axe de Bièvre, accès Oisans, liaison Bourgoin-Vienne, accès Trièves-PACA.
 - ...> En accompagnant l'amélioration du réseau national : A480-Rondeau, A7 demi-diffuseur Vienne.
- Conserver le patrimoine routier isérois.
 - ...> En assurant le bon état de conservation des chaussées et ouvrages d'art pour éviter des dépenses importantes dans le futur et garantir la qualité du réseau.
- Assurer une communication efficace à destination des Isérois.
 - ...> En améliorant la concertation, l'information des usagers et des riverains, et en valorisant la politique routière du Département et l'action de ses agents.

- Réduire l'usage de la voiture individuelle en incitant les usagers à d'autres pratiques.
 - ...> En aménageant des voies dédiées améliorant la rapidité des transports collectifs.
 - ...> En réalisant des parkings de rabattement.
 - ...> En développant les aménagements cyclables.
- Réussir le transfert des compétences routes à la Métropole grenobloise.
 - ...> En transférant d'ici 2017 la voirie départementale à la Métropole grenobloise en préservant une cohérence d'aménagement et d'exploitation des itinéraires de desserte et de transit.

Chiffres clés

- 670 km de voies consacrées aux déplacements doux (voies vertes, pistes cyclables...).



5 117
KILOMÈTRES
DE ROUTES DÉPARTEMENTALES

*Optimiser la viabilité
hivernale*

3.4. Transports

Améliorer les conditions de déplacements individuels et collectifs.

OBJECTIFS

- Redéfinir et moderniser le réseau interurbain et scolaire Transisère.
 - ...► En optimisant l'offre Transisère, en complémentarité avec les autres réseaux et en le rendant accessible.
- Réinterroger le transport scolaire des élèves handicapés.
 - ...► En optimisant la prise en charge des élèves handicapés, en cherchant à la fois leur inclusion et l'optimisation de la dépense publique.
- Maintenir et renforcer l'attractivité de l'aéroport Grenoble-Isère.
 - ...► En redynamisant l'activité de l'aéroport Grenoble-Isère au profit du développement économique et touristique de l'Isère.
- Améliorer la desserte ferroviaire du territoire.
 - ...► En pesant auprès des acteurs du ferroviaire pour une meilleure desserte du territoire, notamment par les lignes TER desservant Grenoble, et son accès à grande vitesse, et pour une amélioration de la qualité du réseau.
- Développer des synergies avec les autres autorités organisatrices de la mobilité (AOM).
 - ...► En repensant l'accompagnement des transports urbains.
 - ...► En accompagnant les EPCI* dans leur nouvelle compétence.

- Accompagner le parcours multimodal.
 - ...► En développant et en expérimentant des nouveaux services de mobilité (co-voiturage, autopartage, ...).
 - ...► En favorisant l'intermodalité grâce à une billettique adaptée, une information-voyageur de qualité et l'aménagement de pôles d'échanges multimodaux et de parkings de rabattement.
- Réussir le transfert des compétences transports à la Région.
 - ...► En mettant en œuvre la délégation de compétence des transports interurbains à la Région, incluant les scolaires et les gares routières, en préservant les intérêts des Isérois lors de ce transfert.

Chiffres clés

- La voiture, principal mode de déplacement : 59 % des déplacements quotidiens dans la grande région grenobloise et 53,5 % dans l'aire métropolitaine lyonnaise.
- 11 % des déplacements s'effectuent en transport en commun dans la grande région grenobloise et 13,5 % dans l'aire lyonnaise.
- Chaque jour, 1 habitant de la grande région grenobloise réalise en moyenne 3,6 déplacements et parcourt 22,6 km.



* EPCI = établissement public de coopération intercommunale

3.5. Environnement

Intégrer les actions environnementales dans la stratégie de solidarité territoriale.

OBJECTIFS

- Redonner aux collectivités la maîtrise de leur politique environnementale.
 - ...> En reprenant en direct la gestion des espaces naturels sensibles (ENS) départementaux et en incitant les EPCI* à faire de même sur les ENS locaux.
 - ...> En adaptant les partenariats associatifs à la nouvelle politique environnementale.
- Participer à l'amélioration des politiques départementales.
 - ...> En faisant la promotion d'une approche coordonnée d'aménagement rural : environnement - agriculture - eau - tourisme - sport - culture.
 - ...> En développant les comportements éco-responsables : en luttant contre le changement climatique, en appréhendant la commande publique, en gérant de façon durable les ressources naturelles, en prévenant les risques, en renforçant la responsabilité sociétale de la collectivité.
- Intégrer les actions environnementales dans la stratégie de solidarité territoriale.
 - ...> En accompagnant les élus locaux et en leur donnant le pilotage en matière de gouvernance environnementale.
 - ...> En valorisant et en préservant le patrimoine naturel, notamment ses espaces naturels sensibles et ses ressources en eau, au profit de la qualité de vie en Isère, de l'agriculture, du tourisme, de l'éducation, de la culture et des activités de plein air.

- Réviser le schéma des déchets non dangereux afin de proposer à la Région des solutions adaptées à nos besoins.

Chiffres clés

- Objectif de - 10% de déchets ménagers entre 2010 et 2020.
- 505 projets pédagogiques menés avec les collèges sur 50 sites du réseau.
- Taux de recyclage des déchets ménagers : 43%



18

ESPACES NATURELS SENSIBLES DÉPARTEMENTAUX



16

GUIDES ENS**



12 000

VISITEURS

sur les espaces naturels sensibles par an

* EPCI = établissement public de coopération intercommunale

** ENS = Espace Naturel Sensible

3.6. Eau

L'eau, une ressource au service du bien commun.

OBJECTIFS

- Améliorer les réseaux d'eau potable et d'assainissement en espace rural.
 - ...► En priorisant l'aide aux collectivités rurales dans nos dispositifs départementaux.
 - ...► En apportant une assistance technique en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, d'eau et d'assainissement.
 - ...► En accompagnant les communes rurales avant le transfert de compétences aux intercommunalités.
- Accompagner l'émergence de projets d'aménagement intégré de rivières et prévenir le risque d'inondation.
 - ...► En étendant l'action du Département en matière d'aménagement intégré de rivière, aux territoires aujourd'hui non couverts par l'action du Syndicat mixte du bassin hydraulique de l'Isère (SYMBHI).
 - ...► En prenant une part active à la stratégie locale de gestion de risque d'inondation (SLGRI) sur le bassin Isère-Drac-Romanche.
 - ...► En faisant évoluer la gouvernance et en positionnant le SYMBHI comme outil de coordination et de maîtrise d'ouvrage des travaux importants.

Un accompagnement renforcé des syndicats de rivières et une adaptation du dispositif d'aide aux communes et aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale



244
STATIONS D'ÉPURATION

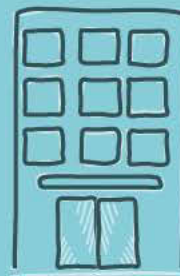


1 200
CAPTAGES D'EAU POTABLE



3 458
KILOMÈTRES DE RIVIÈRES

Ressources et moyens



Objectifs

RÉDUIRE LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT...

...en agissant sur les coûts immobiliers...

- Maîtriser les surfaces grâce à la densification.
- Regrouper des sites en prenant en compte la proximité et les moyens de communication pour les usagers.
- Prioriser l'acquisition de sites plutôt que la location lorsque l'investissement entraîne des économies de fonctionnement.
- Améliorer la performance énergétique.
- Mutualiser les locaux avec des partenaires et susciter la mutualisation de locaux entre les partenaires.

...en optimisant les coûts de structure...

- Réinterroger le périmètre des crédits dévolus au budget global de fonctionnement (BGF) en prenant en compte les orientations politiques.
- Définir un schéma informatique pour rationaliser et réduire les coûts et développer le numérique.

... en maîtrisant la masse salariale...

- Répartir les ressources pour favoriser l'adéquation entre les missions et les moyens (démarches d'évaluation pour définir des priorités).
- Adapter et moderniser la structure pour réduire les coûts et répondre de manière plus efficace aux usagers.

... et en optimisant la politique d'achat.

- Dynamiser le réseau des acheteurs départementaux pour permettre la mise en œuvre des procédures de passation des marchés de travaux, de fournitures et de services, la plus adaptée aux besoins de la collectivité.
- Développer les clauses sociales et environnementales pour permettre un meilleur accès à la commande publique des entreprises iséroises.

ACCOMPAGNER LES AGENTS DANS LEUR VIE PROFESSIONNELLE...

...en accompagnant les parcours professionnels...

- Organiser et favoriser la mobilité.
- Valoriser l'expérience et les compétences des agents.
- Développer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- Proposer des formations adaptées pour permettre le développement de compétences et des changements d'orientations professionnelles.

...et en améliorant la qualité de vie au travail.

- Trouver des leviers favorisant la motivation et la présence au travail.
- Offrir la possibilité d'équilibrer vie privée et vie professionnelle (télétravail, crèches d'entreprise...).
- Favoriser la créativité et promouvoir une culture de l'initiative.
- Développer un management participatif et co-construit (responsabilité partagée agents-managers).

DÉFINIR LA STRATÉGIE BUDGÉTAIRE DU MANDAT...

... en mettant en œuvre une politique budgétaire rigoureuse...

- Réformer les modalités d'attribution des garanties d'emprunt.
- Demander aux organismes partenaires des efforts budgétaires.
- Susciter des mutualisations entre organismes partenaires comme leviers d'économies.

...et en prenant les décisions impactant les recettes.

- Ne pas augmenter la fiscalité.
- Réduire le taux de la taxe d'aménagement.
- Élargir l'affectation de la taxe d'aménagement (ingénierie, méthanisation, agriculture...).
- Maîtriser l'endettement et le réserver à l'investissement producteur de richesses et d'emplois.

The image features a vibrant blue background with three thick, curved lines in light blue, lime green, and purple that sweep across the frame. In the lower-left quadrant, a yellow sticky note is affixed, containing a message in French. The text on the note is written in a casual, handwritten style.

*Et merci à cette
petite feuille de papier
adhésive, pas toujours
appréciée lors des ateliers,
mais tellement utile pour
faire émerger des idées !*

Remerciements

Sans l'esprit collectif, le dynamisme et l'envie de changement des différents acteurs de cette démarche, le projet d'administration *Isère Demain* n'aurait pas pu éclore.

Un grand merci :

- À Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental et aux élus de la majorité départementale.
- Au comité de pilotage : Vincent Roberti, Séverine Gruffaz, Laurent Lambert, Bernadette Luppi, Erik Malibeaux, Étienne Chevalier, Florence Laporte, Marion Luu, Evelyne Michaud.
- Aux animateurs des ateliers : Alexis Baron, Chantale Brun, Sabine Calvino, Angélique Chapot, Magali Cros, Nelly Dagon, Karine Faiella, Lysiane Faure-Geors, Philippe Gallien, Jacques Henry, Tanguy Jestin, Françoise Lamotte, Valérie Michaud, Gilles Ripolles, Laurence Thery.
- Aux 220 participants des ateliers participatifs.
- Aux participants des cafés-ateliers et des outils en ligne (iseredemain@isere.fr).
- À l'ensemble de l'encadrement et aux membres du Gîte.
- Au service de la communication interne.
- Au service management par objectifs.
- Au service de la prospective.
- Au comité de relecture.
- À la direction des relations extérieures.
- Aux prestataires accompagnateurs de la démarche : Jean-Christophe Brun et Eugénie Grosbois - PriceWaterhouseCoopers (PWC), Anne Weber - In Men we Trust.
- À l'agence FX Com'Unik pour la création de la maquette et la mise en page du document.







